

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)

Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté

38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS

1 an 3 mois 6 mois 1 an

Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—

Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—

On peut s'abonner dans les bureaux de poste

Compte de chèques postaux 11a 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas

Société Anonyme Suisse de Publicité

Rue de Romont, 2

FRIBOURG

Téléphone 1.35

PRIX DES ANNONCES :

Canton de Fribourg 8 ct. 1/2 Le millimètre de hauteur

Suisse 10 » sur

Etranger 12 » une colonne

Réclame 25 »

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie.

Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

Nouvelles du jour

Victoire des partis nationaux anglais. M. Borah et M. Laval. Illusions d'un ex-ministre espagnol.

Les résultats des élections législatives anglaises d'hier ne sont encore qu'incomplètement connus. Il y a 548 circonscriptions ; on a les résultats de 194 d'entre elles seulement. Mais, d'ores et déjà, la victoire des partis gouvernementaux est certaine et considérable.

Sur les 194 sièges dont le sort est connu, 177 sont échus à la coalition ministérielle et 16 seulement à l'opposition. Il y a un siège douteux.

Le chef de l'opposition travailliste, M. Henderson, est battu dans sa circonscription de Burnley.

M. Morrison, ancien ministre travailliste, a échoué à Hackney-Sud.

M. Tom Shaw, ancien ministre de la guerre, et M. Greenwood, ancien ministre de la guerre, sir John Trevelyan, MM. Clynes, Alexander, Lec Smith, Ben Turner et miss Bondfield, qui ont fait partie de l'ancien cabinet Macdonald, ont été battus.

Sir Oswald Mosley, chef d'un groupe libéral dissident, a échoué.

M. Edgar Wallace, un lieutenant de Lloyd George, a échoué également.

Les seuls anciens ministres travaillistes réélus sont M. Lansbury et M. Parkinson.

Jusqu'à présent, les conservateurs gagnent 62 sièges et les nationaux-libéraux 6, soit 68 sièges pour le gouvernement.

Les travaillistes perdent 62 sièges, les libéraux nationaux, 1, les travaillistes nationaux, 2, le nouveau parti Mosley et les indépendants opposés au gouvernement, 1.

Soixante-cinq candidats ont eu la chance de ne pas trouver de concurrents et ont été, de ce fait, automatiquement élus : 47 conservateurs, 12 libéraux (dont 7 du groupe national de sir John Simon et 5 du groupe officiel de sir Herbert Samuel) et 6 travaillistes.

Pour les 548 sièges qui restaient, il y avait 1286 candidats, dont 517 conservateurs, 514 travaillistes, 123 libéraux officiels, 37 libéraux nationaux, 21 travaillistes nationaux (groupe Macdonald), 23 candidats du New Party de sir Oswald Mosley, 25 communistes et 26 indépendants.

Au cours de son voyage aux Etats-Unis, M. Laval, président du Conseil français, a eu plusieurs entretiens avec le rude sénateur Borah, président de la commission des affaires étrangères, qui représente un type d'Américain très désagréable, qui tranche de tout et prétend donner à tous des leçons, mais n'entend pas en recevoir. Hâtons-nous d'ajouter qu'il y a beaucoup d'Européens qui lui ressemblent.

Avant la seconde rencontre qui, comme on le verra, n'a pas plus porté de fruits que la première, un journaliste américain avait prévenu M. Laval, qui paraissait garder quelque illusion : « Vous ne connaissez pas l'Idaho que représente le sénateur Borah ; c'est la terre même de l'obstination. » A quoi le président du Conseil français répondit : « Vous ne connaissez pas l'Auvergne. Comme obstination, elle vaut deux Bretagnes et trois Idahos. »

A défaut de fruits, on s'est rabattu sur les fleurs. Le sénateur Borah a tressé des guirlandes de louanges à l'adresse de M. Laval. « Je crois, a-t-il dit, que, après notre long entretien, nos opinions ne sont pas plus rapprochées qu'avant. Mais je dois dire, en tous cas, que je suis captivé par la franchise du président du Conseil français, qui égale son charme. »

Au correspondant américain du Petit Parisien, M. Borah a déclaré : « J'ai trouvé M. Laval splendide. J'avais déjà, avant son arrivée, lu ce que j'avais pu trouver sur sa vie, sa carrière, et j'étais d'avance en sympathie avec l'homme ; mais il m'a conquis, comme tous les Américains avec qui il a été en contact, par sa manière

directe et franche d'aborder les problèmes. »

Au cours du second entretien, le sénateur Borah a expliqué à M. Laval pourquoi il était opposé à la signature du pacte de sécurité : M. Borah a dit regretter que les entretiens Hoover-Laval n'eussent pas donné de résultat pratique sur ce point précis, mais il n'en a pas été surpris et, surtout, il n'en met pas la faute sur le compte de M. Laval et du gouvernement français. M. Borah est vraiment bien bon !

Où MM. Laval et Borah ont surtout montré des opinions diamétralement opposées, c'est en ce qui concerne le traité de Versailles et la revision de certains statuts territoriaux d'Europe. Mais, en dépit de ces divergences, M. Borah garde, paraît-il, le meilleur souvenir de ses entretiens avec M. Laval. « Je ne sais, a-t-il conclu, si je serai jamais en mesure de rendre service à M. Laval ou à la France, mais, si l'occasion s'en offre, je suis prêt à le faire. »

Bref, les choses vont si bien qu'on dit déjà que M. Borah, qui n'a jamais quitté le sol des Etats-Unis, viendrait prochainement en Europe, en vue de poursuivre avec M. Laval la conversation commencée à Washington.

M. Miguel Maura, ancien ministre de l'Intérieur dans le défunt cabinet Zamora, a fait samedi, à Madrid, une conférence sur la situation présente et l'avenir de la République espagnole.

L'orateur a traité notamment la question religieuse. Il a fait remarquer que les partis républicains, dans leurs programmes des élections du 14 avril dernier, avaient implicitement incliné la dénonciation du Concordat qui avait été signé entre Rome et le roi d'Espagne.

M. Maura s'est déclaré partisan de la séparation de l'Eglise et de l'Etat et d'une réglementation des congrégations religieuses. Il est l'adversaire d'une offensive en faveur de la revision des articles de la constitution qui concernent la question religieuse, revision pour laquelle M. Zamora, son collègue catholique et ancien président du Conseil, se prépare à faire campagne.

Traitant de la question agraire, M. Maura a dit que la réforme effrayait les propriétaires, qu'elle avait pour effet de déprécier la valeur des propriétés et qu'elle donnait lieu à une restriction dans l'emploi de la main-d'œuvre.

Au point de vue économique, M. Maura a déclaré que, afin de faire face aux dépenses de la dictature, le gouvernement de la République avait dû procéder à une inflation pour donner la sensation de la richesse. Mais on sait, et M. Maura a dû le reconnaître, que cet expédient est dangereux par la tentation qu'il représente et par la difficulté qu'il y a bientôt à arrêter la multiplication des billets.

« En attendant qu'un gouvernement socialiste prenne le pouvoir, a conclu M. Maura, un gouvernement de droite doit assumer la direction des affaires du pays, afin d'inspirer confiance aux capitalistes et de poursuivre un labeur d'assainissement de nos finances. Quoique les gouvernants ne soient pas de nos amis politiques, il ne faut pas les traiter en ennemis. Si les classes conservatrices n'agissent pas, elles ne devront pas se plaindre de ce qui pourra leur arriver. »

Certains journaux espagnols voient dans ce discours un programme. M. Maura nous fait quelque peu penser à Kérénski. Ce mélange d'idées contradictoires, de concessions aux partis de gauche d'un homme qui se réclame de la droite ne peut finalement qu'aider, sinon à l'arrivée au pouvoir des communistes espagnols — qui ne sont pas encore prêts —, tout au moins à celle des socialistes ; et c'est amplement suffisant pour nous faire entrevoir la ruine financière et économique du pays.

Les élections dans le canton de Neuchâtel

On nous écrit de La Chaux-de-Fonds :

Les élections, dans le canton de Neuchâtel, ont marqué une avance socialiste et consacré la défaite du parti progressiste-national, qui était né au lendemain des événements de 1918. En effet, les socialistes ont maintenu leurs trois représentants et ce sont les progressistes qui ont fait les frais de la réduction de la députation neuchâteloise.

Sur 35,832 électeurs inscrits, 27,360 ont voté valablement. Dimanche, il y eut 2399 listes de plus que lors des élections de 1928. Les socialistes ont gagné, depuis 1928, 1696 voix (11,971 contre 10,275 il y a trois ans) ; les radicaux 818 (6828 contre 6010) ; les libéraux, 697 (4965 contre 4288). Les démocrates-populaires (catholiques) sont demeurés à peu près sur leurs positions. Il y a trois ans, ils avaient réuni 887 électeurs ; aujourd'hui, ils en ont retourné 863. Perte : 24. C'est peu de chose si l'on tient compte des difficultés que rencontrent les petits partis qui ont à lutter contre des partis qui sont organisés depuis de longues années et qui ont à leur disposition une presse puissante et des organisations de propagande perfectionnées. D'ailleurs, il est juste de dire que les démocrates-populaires allaient au scrutin en sachant bien qu'ils n'en tireraient aucun profit, et nombreux sont les électeurs qui ne veulent plus se déranger « en pure perte ».

Les progressistes ont fait les frais de la journée. En l'espace de trois ans, ce parti a perdu 962 électeurs (2337 contre 3299 en 1928). Cette chute a pour effet de le priver du siège dont il jouissait depuis 1922. Quant aux communistes, ils n'ont réussi à grouper que 192 citoyens. On voit que les craintes que d'aucuns manifestaient étaient injustifiées. Ces 200 communistes n'ont pas même réussi à affaiblir le parti socialiste, qui se tire indemne de l'aventure. Et pourtant, Dieu sait si l'on en avait peur, dans certains milieux de la gauche !

Les élus sont : MM. Paul Graber, 12,414 voix (11,088 en 1928), Henri Perret, 12,396 (10,777), Fritz Eymann, 12,220 (10,689), socialistes ; Henri Berthoud, 7,751 (6,396), Albert Rais, 7,722 (6,414), radicaux ; Alfred Clottu, 6,113, libéral.

La nouvelle députation neuchâteloise comprend donc cinq conseillers nationaux sortant de charge (les deux radicaux et les trois socialistes) et un seul nouveau, M. Clottu, conseiller d'Etat, successeur de M. Pierre Favarger, qui n'a pas accepté une réélection.

Il était à prévoir que la lutte serait serrée. Elle le fut moins, en réalité, qu'on ne le pensait. Avec leurs 11,971 bulletins contre 14,993 des partis nationaux, les socialistes obtiennent une représentation égale à celle du groupe bourgeois. Nous nous y attendions, sans doute, mais nous ne supposions pas que la différence entre bourgeois et socialistes ne serait que de 3000 voix. Il eût fallu, pour que la répartition fût de 4 contre 2, qu'il y eût entre les deux groupes en présence un écart d'au moins 3,852 listes. Il a donc manqué aux partis bourgeois 831 bulletins pour maintenir intacte leur députation et par là même ravir un siège aux socialistes. Est-ce à dire qu'il eût été impossible de donner ces 831 électeurs décidés à barrer la route au socialisme ? Nous ne le pensons pas. Toutefois, nous croyons que, pour cela, une plus grande concentration des forces nationales eût été nécessaire. Certes, les listes bourgeoises étaient apparentées. Mais cet apparentement n'a pas réussi à assurer aux partis d'ordre une majorité suffisante. Désormais, si les radicaux, libéraux, démocrates et progressistes veulent disputer, avec quelque chance de succès, la victoire aux socialistes, ils devront s'unir mieux encore et marcher au combat en rangs serrés.

Le scrutin de dimanche a révélé, une fois de plus, que le parti progressiste n'était plus viable. Ce parti perd chaque année plusieurs centaines de ses électeurs et le jour viendra bientôt où ses éléments se rallieront à leurs anciens partis (radical et libéral). C'est ainsi que, dans le district du Locle, où jusqu'à présent les bourgeois avaient groupé toutes leurs forces sous la bannière progressiste, on a compté, dimanche, 174 listes radicales, 155 libérales et 184 démocrates. C'est peu de chose, sans doute. Mais c'est un signe tout de même. Et nous ne doutons pas que le parti progressiste tirera du scrutin de dimanche les conclusions qui s'imposent. L'heure est aux graves décisions. Les partisans de M. Bolle sauraient-ils comprendre ?

Il en est de même des communistes. Leur pitoyable échec leur ouvrira-t-il les yeux ? Nous l'espérons. Humbert-Droz, l'ex-pasteur bohémien, et ses acolytes se proposaient de tirer parti des circonstances, de la crise en particulier qui sévit dans la région horlogère et qui réduit au chômage bon nombre d'ouvriers, pour élargir leurs cadres. L'expérience a été cruelle pour eux. Nous aimons à croire qu'ils saisisseront cette leçon et qu'ils ne recommen-

ceront plus. Nous l'avons dit déjà, notre peuple est trop épris d'ordre et de liberté pour obéir aux commandements de Moscou. Lors de la conférence qu'il tint l'autre soir à La Chaux-de-Fonds, Humbert-Droz n'a-t-il pas prononcé cette phrase insensée : « Nous voulons que le sang coule ! »

Quelle merveilleuse perspective ! Et comme on comprend que les Neuchâtelois ne se soient pas laissés entraîner par les hordes révolutionnaires ! T.

La force des partis politiques

La National Zeitung de Bâle a dressé le tableau suivant des suffrages donnés aux partis politiques le 25 octobre :

Table with 4 columns: Party, 1928, %, 1931, %. Rows include Radicaux, Socialistes, Conservateurs, Agrariens, Centre libéral, Communistes, Polit. sociale, Divers.

La participation au scrutin a donc été, dimanche, sensiblement plus forte qu'en 1928. Tous les partis, sauf celui des démocrates de la Suisse centrale, ont mis sur pied un plus fort contingent d'électeurs, mais non pas tous dans la proportion de l'augmentation générale des votants. A cet égard, le parti socialiste et le parti communiste seuls ont suivi la progression ; les autres sont restés au-dessous. Il faut tenir compte du fait que les électeurs socialistes et communistes, concentrés en majeure partie dans les villes, ont eu moins d'effort à faire, par les mauvais temps, pour aller aux urnes que les électeurs des autres partis, dont les gros contingents habitent les campagnes.

LA BANQUE DE GENÈVE

Par arrêt rendu hier mardi après midi, la Cour d'appel de Genève a refusé de proroger les pouvoirs de la commission de gestion de la Banque de Genève.

Cette décision aura pour conséquence inévitable le prononcé de la faillite de la banque, probablement aujourd'hui. Quatre avocats ont déjà déclaré qu'ils demanderaient la mise en faillite de la Banque de Genève.

C'est sur un recours déposé par l'avocat Dupont, contre l'ordonnance du juge Cornu, prorogeant les pouvoirs de la commission de gestion de la Banque de Genève, que la Cour d'appel a rendu l'arrêt ci-dessus.

L'arrêt, dans ses considérants, stipule que, étant donné qu'il existe des actes frauduleux commis par l'administration ou par les directeurs de la Banque de Genève, chaque créancier peut demander la faillite sans poursuites préalables.

Dans ces conditions, vu que la Cour a pris connaissance du dossier pénal et qu'il n'y a aucun doute que les conditions prévues sont réalisées, la Cour dit qu'il n'y a pas lieu de proroger les pouvoirs de la commission de gestion, sans dire par là que l'activité de cette commission de gestion soit critiquable. La Cour ajoute que chaque créancier peut dès maintenant demander la faillite.

Il reste entendu que la Chambre pénale du tribunal de première instance est libre de prononcer ou de refuser la mise en faillite de la Banque de Genève.

En outre, les créanciers adversaires de la faillite gardent naturellement le droit d'introduire devant le Tribunal fédéral un recours de droit public contre l'arrêt de la Cour d'appel.

Contre la guerre aérochimique

Hier, mardi, à Lausanne, a été inaugurée une exposition documentaire de protection contre la guerre aérochimique, organisée par le service d'hygiène de la ville de Lausanne, sous les auspices de la municipalité lausannoise, et qui restera ouverte jusqu'au 2 novembre.

Le Département militaire fédéral avait délégué le colonel Berthoud, l'armée étant représentée par le colonel divisionnaire Guisan.

M. l'abbé Bovet et le « Groupe choral fribourgeois » à Zurich

On nous mande de Zurich : Sous les auspices des sociétés romandes de Zurich, le Cercle suisse français, le Club romand et le Cercle des amitiés catholiques, M. l'abbé Bovet, le compositeur populaire bien connu, donnera, avec le concours du « Groupe choral fribourgeois », samedi soir, 31 octobre, à 8 h. 1/4, dans la grande salle de la Bourse, une causerie sur « La chanson populaire romande », avec auditions.

Tous les romands de Zurich apprendront avec plaisir cette bonne nouvelle et ne voudront pas manquer d'aller entendre le musicien et conférencier distingué qu'est M. l'abbé Bovet et avec lui son remarquable groupe de chanteurs qui s'est particulièrement distingué à la fête des costumes de Genève, en juin dernier, et qui a également remporté un triomphal succès aux fêtes suisses de Nice.

Pour aider les chômeurs

Le Conseil fédéral a approuvé le projet, préparé par le Département de l'économie publique, d'un arrêté fédéral concernant une aide extraordinaire aux chômeurs et a décidé de le présenter aux Conseils législatifs pour qu'ils en délibèrent dans leur session de décembre.

Cette aide extraordinaire est destinée, en premier lieu, aux chômeurs de l'industrie horlogère. Elle pourra être étendue dans la suite à d'autres branches d'activité si une partie importante des travailleurs s'y trouvait frappée par une crise prolongée.

Le projet d'arrêté qui en règle les modalités contient des dispositions sur la contribution de la Confédération à des allocations de crise à verser par les cantons, en conformité de certaines dispositions sur la contribution de la Confédération au coût des travaux de secours exécutés dans les cantons souffrant d'un chômage intense.

Enfin, le projet contient des dispositions sur la contribution financière de la Confédération aux mesures destinées à permettre à des chômeurs de passer d'une branche atteinte par la crise dans une autre branche d'activité.

L'allocation de crise n'est destinée, en principe, qu'aux chômeurs assurés qui ont épuisé leur droit à l'assurance et se trouvent dans la gêne. Des exceptions sont prévues pour certaines catégories de personnes qui n'ont pu, pour des raisons particulières, s'assurer contre le chômage.

Les chômeurs qui voudront bénéficier de l'allocation de crise — et c'est là une condition essentielle — devront se tenir prêts à profiter de toute occasion de travail convenable.

Pour assurer l'unité d'application dans les différents cantons intéressés, le Conseil fédéral déterminera dans quelles conditions on pourra admettre qu'un chômeur est dans la gêne. La subvention fédérale correspondra, en règle générale, au tiers de l'allocation de crise ; elle pourra atteindre une proportion plus élevée dans les communes les plus gravement éprouvées.

Quant à la subvention fédérale aux travaux de secours, elle se réglera sur le montant des salaires payés aux chômeurs occupés hors de leur profession. Elle sera limitée, en règle générale, au 30 % du montant desdits salaires. L'arrêté fédéral est valable pour deux ans.

La loi sur l'alcool

La commission du Conseil des Etats pour la nouvelle loi sur l'alcool a complété l'article 5 du projet en ce sens que le transfert d'une concession pour la distillation est subordonné à une autorisation lorsqu'il s'agit d'un transfert consécutif à un héritage et que l'héritier remplit les conditions du transfert.

Les articles 6 à 10 ont été adoptés dans le texte du Conseil national, légèrement amendé. A l'article 11, le prix d'achat de l'eau-de-vie de fruits à pépins donna lieu à un long échange de vues.

La commission a décidé que le prix minimum à payer par les distilleries de pommes de terre, betteraves et autres matières analogues et par les distilleries de fruits à pépins doit être de 4 fr. 50 par 100 kg. pour les poires à cidre de bonne qualité et de 5 fr. par 100 kg. pour les pommes à cidre acides, marchandise livrée franco cidre en gare d'expédition.

Le Conseil national avait prévu un prix minimum de 5 fr. par quintal métrique de fruits acides de bonne qualité.

Les articles 12 et 13 ont été adoptés sans changement.

La commission a pris en considération un texte à l'encontre duquel les distillateurs domestiques qui, par suite de la grêle ou d'autres causes naturelles, ont vu leur récolte de fruits sensiblement réduite, pourront recevoir de la régie des alcools, pour la durée d'une année de distillation, une concession pour distiller, en plus de leur récolte, des produits achetés.

Le désarmement

Le Conseil fédéral a décidé de communiquer au Secrétariat de la Société des Nations qu'il est disposé à accepter une trêve des armements pour une durée d'un an, à compter du 1^{er} novembre 1931, telle que le prévoit la résolution du 29 septembre de l'Assemblée de Genève et pour autant que les pays limitrophes de la Suisse prendront des mesures analogues.

Les affaires d'Espagne

Une évasion politique

Madrid, 27 octobre.

Le mécanicien Rada, compagnon du commandant Franco, s'est évadé de la prison de Seville, où il avait été emprisonné à la suite de la tentative de soulèvement du camp d'aviation de Tablada.

C'est avec l'aide de deux pickpockets que le mécanicien Rada s'est évadé.

L'un des deux voleurs, qui jouissait d'une certaine confiance dans la prison, s'est emparé d'un trousseau de clés et a ouvert les portes des cellules de son compagnon et de Rada. Tous les trois sont sortis sans se presser par la porte principale.

Les sentinelles n'ont pas reconnu Rada, mais se sont parfaitement souvenues des deux pickpockets qui leur ont déclaré gaiement : « Nous avons purgé notre peine, à la prochaine fois. » La police recherche activement Rada.

Le directeur de la prison a été destitué.

La constitution

Madrid, 28 octobre.

Les Cortès ont rejeté par 150 voix contre 100 un amendement radical tendant à instituer le système des deux Chambres. M. Alcalá Zamora s'était prononcé pour la création d'une assemblée analogue au Sénat français. M. Prieto avait vivement combattu cette conception.

Les Cortès ont adopté ensuite par 140 voix contre 93 l'article 49 de la constitution, lequel est ainsi conçu : « Le pouvoir législatif émane du peuple, qui l'exerce au moyen de la Chambre des députés. »

Le retour de M. Laval

New-York, 28 octobre.

M. Pierre Laval s'est embarqué hier matin, à 11 heures, à bord de l'*Ille-de-France*.

Il a fait au représentant du *Matin* la déclaration suivante :

« Je suis satisfait de mon voyage. S'il n'avait eu pour résultat que de nous apprendre, Américains et Français, à mieux nous connaître, il n'eût pas été vain ; mais les entretiens que je viens d'avoir permis, en face de quelques-uns des grands problèmes du monde, d'arrêter la politique de nos deux gouvernements. Ils ont permis ainsi de rendre plus étroite la coopération affective de la France et des Etats-Unis en recherchant dans quelle forme et par quels moyens la collaboration de nos deux pays peut être la plus efficace. Dans le domaine international, nous avons préparé le chemin conduisant à la stabilité et à la paix. »

LA MISÈRE RUSSE

L'administration des conserves devait distribuer en juillet, vingt-six millions quatre cent soixante-douze mille cinq cents (26.472.500) boîtes de conserves ; or, elle n'en a distribué que dix-neuf millions neuf cent dix mille cent (19.910.100), avec un déficit de six millions et demi de boîtes. Cette industrie des conserves est restée routinière.

(*Pravda*, organe officiel des Soviets, 6 août.) De l'aveu même des journaux bolchévistes, en Russie, toutes les denrées alimentaires sont rares, chères et de mauvaise qualité.

Il n'y a ni viande, ni œufs, et le pain est souvent immangeable. On manque de conserves, a dit la *Pravda*, mais on manque aussi de légumes, de lait, et même de sel, et aussi de vinaigre.

On manque de tout.

CHINE ET JAPON

La Chine propose un traité d'arbitrage

Genève, 27 octobre.

Le Secrétariat général de la Société des Nations publie le texte d'une déclaration reçue du représentant de la Chine au Conseil, Dr Szé. Voici le texte de cette déclaration :

« La Chine, comme tout membre de la Société des Nations, est tenue aux termes du pacte de respecter scrupuleusement toutes les obligations des traités. Le gouvernement chinois, pour sa part, est déterminé à exécuter loyalement toutes les obligations que lui impose le pacte. Il est disposé à donner les preuves de cette intention en s'engageant à régler par voie de résolutions arbitrales ou judiciaires, ainsi que le stipule l'article 13 du pacte, tous les différends avec le Japon relatifs à l'interprétation des traités. Pour mettre en effet cette intention, le gouvernement chinois est disposé à conclure avec le Japon un traité d'arbitrage analogue à celui qui a été conclu récemment entre la Chine et les Etats-Unis, ou à ceux qui en nombre croissant ont été conclus cette dernière année entre des membres de la Société. »

Tokio, 27 octobre.

Les cercles officiels japonais se déclarent favorables en principe à l'idée d'un traité d'arbitrage avec la Chine, comme le Dr Szé, représentant de la Chine, l'a suggéré récemment dans une lettre qu'il a adressée à M. Briand.

Mais on ajoute qu'il ne servirait pas à grand-chose de négocier un nouveau traité tant que la Chine ne sera pas disposée à se conformer aux accords internationaux existant déjà.

Changhai, 28 octobre.

Tchang Kai Chek a publié l'ordre d'arrêter toute agitation anti-japonaise jusqu'à ce que le Conseil de la Société des Nations se soit réuni, le 16 novembre.

La situation financière de la Hongrie

On a publié, hier soir mardi, simultanément à Genève et à Budapest le rapport du comité financier de la Société des Nations sur la situation financière de la Hongrie.

Le rapport débute par des observations générales constatant que les difficultés actuelles de la Hongrie diffèrent de celles auxquelles elle avait à faire face en 1923. Lorsque le gouvernement hongrois s'adressa pour la première fois à la Société des Nations, le pays souffrait encore des répercussions de la guerre qui avait été suivie d'une révolution et d'une grave inflation monétaire.

Grâce aux mesures prises avec l'appui de la Société des Nations, la monnaie fut assainie et la vie économique restaurée.

Le problème financier hongrois ne se présente pas sous un aspect aussi grave qu'en 1923, mais sa solution est rendue beaucoup plus difficile par la situation mondiale. Il est possible que la cause dernière du déficit budgétaire et de la dépression économique soit non d'ordre intérieur mais d'ordre extérieur, à savoir : la crise mondiale, dont les répercussions affectent particulièrement les pays qui dépendent dans une aussi large mesure que la Hongrie de la production et de l'exportation du blé, dont le prix n'est aujourd'hui que du quart environ de ce qu'il était en 1925.

Mais les difficultés de la Hongrie ont été aggravées par un train de dépenses supérieur à ses recettes au cours des dernières années, par des emprunts à l'étranger excessifs et souvent improductifs et par un contrôle insuffisant du crédit.

AUX LIEUX SAINTS

Au Séminaire du patriarcat latin. — Au sujet du droit d'expropriation. — La crise économique du sionisme.

Jérusalem, 18 octobre.

Le Séminaire du patriarcat latin de Jérusalem, dont la direction est confiée, depuis des années, aux Pères bénédictins de La Dormition, sur le Mont Sion, n'avait qu'une chapelle nue. Cet état de choses n'était pas fait pour enthousiasmer les jeunes étudiants de l'Institut. Mais le patriarcat n'avait pas d'argent pour faire exécuter les peintures par un artiste de profession.

Alors, les séminaristes ont pensé qu'ils pourraient décorer eux-mêmes leur petite église. Assistés par leur Directeur, le Père Chrysostome Panfœder, ils ont, en effet, réalisé leur rêve.

La chapelle du Séminaire est aujourd'hui entièrement décorée.

Le résultat des travaux, accomplis pendant les grandes vacances d'été, est très satisfaisant. Les différentes figures forment un tableau complet du symbolisme de la liturgie catholique.

Au-dessus de l'autel, on voit le Sauveur sur le trône de sa croix ; tout autour est représentée la participation de l'Eglise au saint sacrifice de la messe.

Au plafond, on a reproduit dans trois cercles les faits les plus importants de la création, de la rédemption et de la sanctification.

Les parois latérales sont ornées d'anges et de saints.

Depuis des années, l'Angleterre s'occupe, en Palestine, de la réforme de la législation locale, tâchant de la rendre le plus possible occidentale, sans, toutefois, renoncer entièrement au code ottoman en vigueur depuis fort longtemps à Jérusalem.

Mais, de différents côtés, on critique la modification de la loi palestinienne. La raison en est que, tandis que, en certains cas, on foule aux pieds des traditions séculaires entrées désormais dans la vie du pays, dans d'autres cas on tient compte de privilèges qui n'ont pas même en leur faveur le titre de l'ancienneté.

Parfois, enfin, on se permet aussi des interprétations juridiques qui paraissent de véritables abus de pouvoir.

Qu'on considère, par exemple, le problème de l'expropriation faite par l'Etat pour des raisons d'utilité publique.

L'Angleterre suit encore, à cet égard, le code ottoman, lequel n'accorde aucune compensation aux particuliers privés à qui l'on prend du terrain en vue d'élargir des routes ou des places. Mais elle applique aussi la loi aux convents, ce qui n'est jamais arrivé sous le régime turc.

Le malaise financier qui sévit aussi bien dans l'ancien que dans le nouveau monde ne pouvait pas ne pas avoir de douloureuses répercussions sur la situation économique du sionisme en Palestine, qui vit en grande partie des subsides de l'Europe et de l'Amérique.

Le comité exécutif de Jérusalem a donc été obligé de réduire les salaires du personnel.

On a dû diminuer aussi les budgets des départements de l'Agence juive. Le coup le plus grave a été porté à celui de l'éducation, qui s'est vu rabattre 20,000 livres sterling.

A la suite de cette décision, le chef des écoles sionistes en Palestine a donné sa démission.

Dr Isk.

LA CONFÉRENCE BALKANIQUE

Ankara, 27 octobre.

Dans sa séance de clôture, la conférence balkanique a adopté à l'unanimité une résolution politique, invitant le Conseil à soumettre au comité d'étude un projet de pacte balkanique de renonciation à la guerre, d'arbitrage et d'assistance mutuelle et invitant les gouvernements balkaniques à procéder le plus tôt possible à la réalisation de ce pacte multilatéral.

La conférence a exprimé le vœu ardent de voir aboutir la conférence générale du désarmement à Genève à une convention internationale consacrant une réduction des armements actuels et invite les groupes nationaux des Balkans à déterminer dans leur pays respectif un courant favorable à la réussite de cette conférence.

La conférence balkanique a clos ses travaux.

Nouvelles financières

La livre sterling

A New-York, le taux de la livre sterling a fléchi de nouveau hier mardi à 3,87.

NOUVELLES DIVERSES

M. Grandi, ministre italien des affaires étrangères, a quitté Berlin hier dans la soirée pour rentrer à Rome.

Litvinof, ministre des affaires étrangères des Soviets, est arrivé à Ankara hier mardi.

Le nouveau cabinet paraguayen est constitué de la façon suivante : Affaires étrangères : Zubizarret ; intérieur : Escobar ; finances : Gonzales ; justice : Rojas ; guerre : Riart.

Le président Hoover s'oppose à l'octroi de l'indépendance aux Philippines avant que la situation économique des îles ait été stabilisée.

L'ex-roi d'Espagne a quitté Fontainebleau pour se rendre à Louvain, en Belgique, où il compte mettre au collège son dernier fils, le prince Gonzalo, âgé de dix-sept ans.

Les troubles de Chypre

Londres, 27 octobre.

Le ministère des colonies publie un communiqué disant que la situation à Chypre s'est sensiblement améliorée. L'évêque de Kérynéa et un magistrat de Loizidès ont été arrêtés. Les autorités ont fait avorter trois réunions communistes. Deux agitateurs ont été arrêtés. Les assaillants d'un village ont été repoussés et ont subi des pertes sensibles.

Les baraquements des douanes du village de Pissouri ont été incendiés. L'auteur du sinistre a été arrêté.

Il y a eu parmi les civils 4 morts et 31 blessés, parmi la police 35 blessés.

Nicosia, 28 octobre.

Au cours des désordres qui ont mis aux prises à Kérynéa un fort groupe de manifestants et un détachement de soldats, trois personnes ont été tuées. On signale plusieurs blessés.

Un prêtre a essayé d'amener le drapeau anglais qui flottait sur la résidence du commissaire britannique, mais il a été arrêté.

A Famagousta et dans un village près de Limassol, les habitants ont attaqué le poste de police qu'ils ont incendié.

Navigation aérienne

Le retour du « Graf-Zeppelin »

Le dirigeable *Graf-Zeppelin*, revenant de l'Amérique du sud, se trouvait hier matin, mardi, à 9 heures, au-dessus de la baie de Vigo (Espagne) et à 10 heures au-dessus de Santiago de Compostelle.

Hier soir, à 9 h. 10, il a survolé l'embouchure de la Gironde.

AVIATION

Essais

d'un hydravion du type « coupe Schneider »

A l'étang de Berre (Bouches-du-Rhône), l'aviateur Assollant vient de faire un vol de dix-huit minutes, avec un hydravion Bernard H. V. 120-Hispano 1680 CV à prise directe. La vitesse atteinte, au cours de cet essai, est de l'ordre de 560 km.-h. à un régime nettement inférieur au régime maximum : 2.400 tours-minute.

Une prochaine tentative

Angleterre-Afrique du sud

Le commandant Crayford et le lieutenant Bett préparent, à l'aérodrome de Cranwells, dans le comté de Lincoln (Angleterre), le raid sans escale Angleterre-Afrique du sud.

Un record d'aviation

L'aviatrice américaine Ruth Nicolls, qui avait pris son vol samedi, à 5 h. 17, d'Oakland (Californie) a atterri dimanche matin, à 10 h., à Louisville, parcourant une distance de 3.218 kilomètres, à une vitesse moyenne horaire de 160 kilomètres, en 28 h. 37 m.

L'aviatrice comptait voler d'Oakland à New-York (4.500 kilomètres), mais elle a dû atterrir à 1.300 kilomètres du but. Elle a utilisé un appareil Vega semblable à celui de Post et Gaty (tour du monde).

L'aviatrice française Maryse Bastié détenait le record précédent (2.976 kilomètres) du Bourget à Urino (Russie), raid effectué les 28 et 29 juin 1931.

La vie économique

Un tribunal arbitral économique

Le comité économique de la Société des Nations a discuté le projet d'un organe d'arbitrage et de conciliation en matière économique.

On peut, dès à présent, donner les indications suivantes sur les principes dont s'inspirera ce projet. Une procédure serait élaborée, qui laisserait intacts les engagements existants des Etats en matière de règlement pacifique des différends d'ordre économique et qui ne créerait aucune nouvelle obligation pour eux. Ces derniers pourraient toutefois recourir à un nouveau collège de spécialistes auxquels ils demanderaient soit un avis consultatif, soit des propositions de conciliation, soit une sentence arbitrale. Les membres de ce collège seraient au nombre de 12 à 15, nommés par le Conseil de la Société des Nations, sur la proposition du comité économique.

Une telle procédure créerait, petit à petit, une sorte de jurisprudence qui faciliterait le règlement de beaucoup de litiges.

Restrictions douanières en France

Le *Journal officiel* français publie un décret du ministère de l'Agriculture interdisant, à partir du 28 octobre, l'entrée en France de bouillons, taurillons, conserves de viande en boîtes, beurres.

Le chômage

Le chômage est en diminution en Angleterre. On compte 28.868 chômeurs de moins que lors du dernier rapport.

LES SPORTS

La finale de la coupe de football de l'Europe centrale

Le club zuricois Grasshoppers vient de conclure un arrangement qui lui attribue l'organisation de la première finale pour la coupe de football de l'Europe centrale, qui doit se jouer entre First-Vienna et W. A. C. de Vienne. Le match aura lieu le 8 novembre, à Zurich, après le match de la ligue nationale Grasshoppers-Bienne.

CARNET DE LA SCIENCE

Le secret du peintre Jean Van Eyck retrouvé

Pour broyer et diluer leurs couleurs, les peintres modernes utilisent l'huile de lin crue, procédé d'ailleurs fort ancien, qui rend la touche de pinceau opaque, couvrante et glissante.

Ce procédé, Jean Van Eyck (célèbre peintre flamand du quinzième siècle) voulait l'améliorer et l'améliora, en effet, en le combinant avec celui de la peinture à la colle ou à l'œuf.

Il avait ainsi inventé une technique picturale qui fut en honneur jusqu'à Fragonard inclusivement, puis se perdit.

François Méricme, le père du célèbre Prosper, s'évertua, mais en vain, à retrouver la combinaison Jean Van Eyck. On dut revenir à la vieille méthode de l'huile de lin crue.

Or, le Français Jacques Maroger croit avoir reconstitué la combinaison Jean Van Eyck par la formule suivante : huile de lin de pays de première extraction et, en parties égales, céruse calcinée, litharge et terre d'ombre ; cuire à feu doux jusqu'au roussissement de l'écume. Les sels de plomb et de manganèse doivent, par des phénomènes catalytiques, assurer la viscosité et la siccativité. Cette huile cuite s'additionne d'une résine : une à deux parties d'huile pour une de résine. On obtient alors le vernis.

C'est M. Maurice d'Ocagne qui a signalé, lundi, en séance de l'Académie des sciences, à Paris, cette reconstitution, par M. Jacques Maroger, du procédé Jean Van Eyck.

BEAUX-ARTS

Musée d'art et d'histoire de Genève

Samedi, 31 octobre, s'ouvrira au Musée d'art et d'histoire de Genève une exposition d'œuvres du célèbre peintre balois Stuckelberg (1831-1903), l'auteur des fresques de la chapelle de Tell sur le lac des Quatre-Cantons. Cette exposition, organisée à l'occasion du centenaire de l'artiste, durera jusqu'au 30 novembre.

Le Musée d'art et d'histoire est ouvert tous les jours de 2 h. à 4 h. 1/2 ; les jeudis et dimanches, de 10 h. à midi et de 2 h. à 4 h. 1/2.

ARCHÉOLOGIE

Une Madone unique

La Direction du Musée national a été autorisée par le Conseil fédéral à acheter une Madone en bois datant de l'an 1340 et provenant de Sisikon (canton d'Uri), pour le prix de 15.000 fr. Il s'agit d'une œuvre unique en son genre en Suisse.

PETITE GAZETTE

Le centenaire de Louis Veillot, journaliste

La Société des Amis de Louis Veillot et le Syndicat des journalistes français ont organisé des fêtes pour célébrer le centenaire du premier article qu'il a publié Louis Veillot. (Cet article a paru le 30 septembre 1831, ainsi que l'a relevé, dans la *Liberté* du 30 septembre dernier, M. le professeur Crausaz, qui est arrivé seul à temps pour célébrer ce grand anniversaire.)

Demain jeudi, 29 octobre, à 10 heures, à l'église Saint-Thomas d'Aquin, paroisse de Veillot, une messe sera célébrée par le curé de la paroisse, M. le chanoine Rivière, qui prononcera une allocution.

A 11 heures, rue de Varenne, aura lieu l'inauguration d'une plaque sur la maison où, le 7 avril 1883, mourut le grand journaliste, MM. Georges Goyau, Jean Lerolle et François Veillot prendront la parole.

Enfin, à 7 h. 30, la journée se terminera par un banquet à la brasserie Lutetia ; il y aura des discours, de MM. Goyau, l'abbé Ferneseoles, auteur d'une thèse sur les *Origines de Louis Veillot* ; Michelin, président du Syndicat des journalistes français ; Léon Bailly, René Bazin, François Veillot.

Les lords anglais et le fisc

Lord Harewood, qui a épousé en 1922 la princesse Mary, met en vente Chesterfield House, sa résidence londonienne, et en location Goldsbrough Hall, sa propriété du Yorkshire, les charges fiscales ne lui permettant plus de maintenir son ancien train de maison.

Lord Durham ferme son château de Lambton et vend ses tableaux. Il possède le célèbre *Enfant rouge* de Lawrence, dont un Américain lui avait offert, il y a quelques mois, offert 1 million 700.000 francs suisses.

Lord Sackville, de son côté, met en vente deux des trésors de son château de Knole Park, les portraits de George III et de la reine Charlotte, par sir Joshua Reynolds.

M. Mussolini distribue un héritage en œuvres de bienfaisance

Un riche propriétaire de Menaggio (province de Côme), Giuseppe Revel, décédé il y a quelques semaines, a désigné comme héritier M. Benito Mussolini « en signe de haute admiration et d'hommage affectueux ». Le chef du gouvernement a accepté l'héritage, lequel est d'un million de lires, et a donné des instructions pour que la somme fût distribuée aux œuvres de bienfaisance en faveur des ouvriers.

Plus de 30 millions de personnes ont visité l'Exposition coloniale de Paris

Dans la journée de dimanche, 387.931 personnes ont visité l'Exposition, ce qui porte le nombre des visiteurs, depuis l'ouverture, à 30.141.289.

Pour la langue française

« Ce discours a soulevé des réflexions de diverse nature. » Il faut dire : « Ce discours a provoqué des réflexions de diverse nature. »



La fille de sir Austen Chamberlain colle sur une façade de maison une affiche électorale portant la tête de son père. Derrière elle, sir Anslan.

Nouvelles religieuses

La solennité du Christ-Roi à Rome

A l'occasion de la solennité du Christ-Roi, dimanche, le Pape est descendu, le matin, à la basilique Saint-Pierre pour célébrer la messe sur la tombe du prince des apôtres.

Le Souverain-Pontife, entouré des hautes personnalités de la cour vaticane, a traversé la basilique au milieu des acclamations enthousiastes de la foule.

Pie XI a célébré le rite sacré à l'autel de la confession. A l'élevation, les trompettes d'argent ont joué la marche de Longhi.

Pie XI a célébré aussi la messe pour implorer la cessation de la persécution religieuse en Espagne et pour que la patrie de saint Ignace, de sainte Thérèse et de saint François Xavier revint à la foi religieuse de ses anciennes traditions.

A la fin de la cérémonie, le Souverain-Pontife, qui paraissait vivement ému, a donné la bénédiction papale à la foule immense qui était accourue à Saint-Pierre.

A la messe papale, qui s'est déroulée suivant le cérémonial habituel, ont assisté dans des tribunes spéciales les membres du corps diplomatique, parmi lesquels l'ambassadeur de France auprès du Vatican, vicomte de Fontenay, les cardinaux présents à Rome, les membres du patriciat et la noblesse romaine, ainsi qu'une foule immense de fidèles de toutes conditions sociales, qui ont tenu à aller prier aux intentions du Souverain-Pontife.

Les jésuites d'Espagne

L'Observateur Romano publie le texte d'une note que les Supérieurs des cinq provinces espagnoles de la Compagnie de Jésus ont adressée aux Cortès.

Cette note dit que la Compagnie de Jésus a déjà donné son adhésion au nouveau régime espagnol. Les jésuites protestent contre le fait que leur Compagnie est la seule, parmi toutes les associations existant en Espagne, qui soit condamnée par la Constitution et menacée de dissolution et de confiscation.

La Compagnie de Jésus, dit la note, a le droit de se déclarer espagnole dans toute l'acceptation du mot.

Après avoir relevé que les jésuites aiment leur patrie, l'Espagne, autant que n'importe qui, la note ajoute : « Nous ne demandons ni faveurs, ni privilèges. Nous demandons que justice nous soit rendue comme à toutes les autres associations, comme à tous les citoyens. Mais, si nous sommes chassés de notre patrie, si la vie nous est rendue impossible, nous émigrerons vers d'autres pays, en conservant dans notre cœur l'amour de notre chère patrie espagnole. »

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Le grand incendie de Buenos-Ayres

L'incendie qui a éclaté lundi soir dans une usine de Buenos-Ayres et que nos dépêches ont signalé hier couvrait une étendue de 10.000 m. carrés. Des milliers de machines agricoles ont été la proie, des flammes. L'immeuble détruit comprenait notamment une société au capital de 5 millions de livres sterling, occupant 2000 ouvriers. On ignore les causes du sinistre.

Inondations

On mande de Trieste que, par suite des pluies abondantes de ces trois derniers jours, l'isonzo est en crue et a débordé près de Sagrado, inondant la campagne. La situation est aussi menaçante dans la province de Bergame. Le Rovaro et le Brento sont en crue. Sur la Riviera, un orage a fait rage, causant d'importants dégâts. Des inondations sont signalées.

Cambrioleurs arrêtés

La police du Vorarlberg a arrêté, hier mardi, trois individus nommés Alois Zerobin, Johann Pichler et Franz Prem, soupçonnés d'avoir commis des cambriolages à Sargans et dans un bureau postal de Suisse. Leurs dépenses exagérées avaient attiré l'attention de la police.

Attentat antifasciste

Hier soir mardi, la population de Chambréry (Savoie) a été réveillée par une formidable explosion. Une bombe venait de faire explosion sur une fenêtre du consulat d'Italie. Une machine infernale de type grossier avait été placée à cet endroit. La pièce a été saccagée entièrement. On ne signale pas d'accident de personne.

SUISSE

Tuë par un camion

A Bâle, lundi soir, un menuisier, Jacob Schweizer-Sutter, qui, rentrant à la maison, poussait un char à bras, a été écrasé par un camion.

Il laisse une veuve et deux enfants mineurs. Le conducteur du véhicule a été arrêté.

SOMMAIRES DES REVUES

La Suisse sportive, Lausanne, N° 26, 14 septembre : Aphorismes de sécurité, par Miguel Zamacoïs. — Cyclisme : Le tour du canton de Genève, par E. M. D. — Football : Ligue nationale, par M. H. — Alpinisme : Si nous parlions technique, par P. Cabotz. — Automobilisme : Le Salon de Paris, par P. V. — Aviation : L'utilité et les secours de l'aile, dans l'Alpe menaçante, par Ernest Nef. — Patinages à roulettes ; actualités sportives, etc.

Le jeune catholique. — Œuvre Saint-Augustin, Saint-Maurice (Valais) ; octobre. — Brave petit homme (poésie). — Souvenirs d'Assise. — Le départ (poésie). — La clef de la vieille femme. — Robert Darnetel (suite). — L'heure du travail est revenue. — Divers. — Coin des jeunes filles. — Récréation.

FRIBOURG

Les élections fédérales

Le bureau cantonal chargé de la vérification des opérations électorales a terminé son travail hier soir.

Il n'y a que peu de chose de changé aux chiffres que nous avons publiés ; les modifications proviennent essentiellement des votes des militaires, qui sont venus s'ajouter aux premiers résultats.

148 soldats ont pris part à l'élection. Ils ont donné 738 suffrages à la liste conservatrice, 141 à la liste radicale, 28 à la liste socialiste et 51 à la liste agraire.

Voici la répartition définitive des suffrages :

Liste conservatrice	146,564
radicale	45,078
socialiste	16,843
agraire	9,157
Total	217,642

Le quotient électoral s'obtient en divisant le total des suffrages par le nombre des mandats à répartir, plus 1, soit :

217,642 : 8 = 27,206.
(Le quotient est renforcé d'une unité.)
Chaque parti obtient autant de mandats qu'il y a de fois 27,206 dans le total de ses suffrages.

Parti conservateur :
146,564 : 27,206 = 5 sièges.

Parti radical :
45,078 : 27,206 = 1 siège.

Parti socialiste :
16,843 : 27,206 = 0.

Parti agraire :
9,157 : 27,206 = 0.

Il reste 1 siège à attribuer. Pour en décider l'attribution, on divise le total des suffrages dévolus à chacun des partis conservateur et radical par le nombre de sièges que ces partis ont obtenus dans la première répartition, augmenté de 1. Le siège restant échoit au parti en faveur duquel ce calcul fait apparaître le plus fort quotient.

Soit :

Parti conservateur :
146,564 : 6 = 24,427.

Parti radical :
45,078 : 2 = 22,839.

Le plus fort quotient étant du côté conservateur, le 7^{me} siège lui est dévolu.

Le nombre des électeurs inscrits était de 37,447 ; le nombre des votants a été de 31,337. Il y a eu 133 bulletins blancs et 51 nuls.

Voici les suffrages des candidats conservateurs :

MM. Grand	19,849 suffrages
Boschung	20,465
Perrier	22,061
Benninger	20,583
Chassot	21,700
Delatena	18,580
Aeby	20,935

Dans la liste radicale, les deux candidats sortants ont recueilli, M. Cailler, 7272 suffrages (élu) ; M. Gross, 6817.

Calendrier

Jeu. 29 octobre

SAINT NARCISSE, évêque

Saint Narcisse, évêque de Jérusalem, fit preuve d'une patience et d'une douceur admirables envers ses calomnieux.

Echos de partout

LA FANTAISIE DU BIBLIOMANE

Un bibliomane anglais, apprenant qu'un collectionneur parisien possédait un livre très rare, bourra son portefeuille de billets de banque et se mit immédiatement en route pour Paris.

Arrivé à destination, il se fit montrer le livre, le prit avec précaution, l'examina attentivement et en offrit 1000 francs. Le propriétaire refusa de s'en dessaisir à ce prix-là. L'Anglais proposa alors 5000 francs, puis 10,000, 15,000, enfin 20,000 francs. Le collectionneur accepta le marché et reçut immédiatement la somme convenue. Puis, tous deux s'installèrent auprès de la cheminée à feu. L'Anglais feuilleta encore le volume, le tourna et le retourna, et, soudain, le jeta dans le feu. Le collectionneur se précipita pour le sauver, mais l'autre le retint et s'écria :

— Je croyais être en possession de l'unique exemplaire de ce livre. Il y en avait deux. Maintenant, il n'en est plus de même. Je suis heureux. Merci !

NOUVEAU FÉTICHE

Voici la toute dernière fantaisie des automobilistes. Elle fut lancée à l'occasion du Salon de l'automobile de Paris.

Sur le pare-choc d'avant, on installe une poupée : une poupée de grandeur naturelle, c'est-à-dire ressemblant à s'y méprendre à un garçonnet ou à une fillette. On l'habille en marin, en potache, en marquise ou en soubrette. Et, de loin, on dirait un enfant que de cruels parents auraient exposé sur un capot !

Il paraît que ces poupées rendent les plus grands services à ceux qui les utilisent. Instinctivement, les chauffeurs respectent comme une personne vivante la poupée juchée sur le pare-choc.

MOT DE LA FIN

Le docteur au chevet d'un petit malade :
— Mon petit ami, maintenant que tu vas mieux, je parie que tu mangeras avec plaisir ?
Aimes-tu le poisson ?
— Oh ! oui, m'sieur.
— Parfait... Alors, donnez-lui chaque matin trois cuillères d'huile de foie de morue !

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Les élections anglaises

Londres, 28 octobre.

(Reuter.) — Résultats des élections connus à 4 h. 30 ce matin :

Sont élus : 11 travaillistes nationaux ; 173 conservateurs ; 20 travaillistes de l'opposition ; 2 divers ; 32 libéraux de toutes nuances, dont 11 simonistes. Les conservateurs gagnent 76 sièges et n'en perdent aucun.

Les travaillistes ne gagnent aucun siège et en perdent 82.

Les libéraux gagnent 11 sièges et en perdent 2.

Sur le nombre de députés élus jusqu'ici, 206 soutiennent le gouvernement national.

M. Gillett, secrétaire parlementaire du ministère de transports, est le premier travailliste national élu. Il a eu une majorité de 7159 voix contre le candidat travailliste de l'opposition.

Sir Austen Chamberlain, premier lord de l'Amirauté, a été réélu à Birmingham avec une majorité de 11,941 voix contre une ancienne majorité de 43 voix.

M. Clynnes qui avait eu, en 1929, une majorité de 6646 voix, est en minorité de 5790 voix à Manchester.

M. Moore Brabazon, ex-ministre conservateur, a été réélu à Wallasey à une majorité qui a passé de 7829 à 32449 voix.

Le meilleur résultat travailliste connu jusqu'ici est à Merthyr-Tydfil, où le travailliste conserve son siège à une majorité réduite seulement de 16 voix.

Miss Ellen Wilkinson, ex-ministre travailliste, a été battue à Middlesborough. Sa majorité de 399 aux dernières élections est devenue une minorité de 6399 voix. C'est un libéral qui la bat.

M. Morrison, ex-ministre travailliste, a été battu à Hackney, faubourg de Londres, par une femme conservatrice, qui a obtenu une majorité de 7368 voix.

M. Amery, ex-ministre conservateur, a été réélu à Birmingham.

M. Locker Lampson, conservateur, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, actuellement en fonctions, a été réélu à une majorité de 32,384 voix. Son ancienne majorité n'avait été que de 9826 voix. M. Stafford Cripps, ex-sélecteur général, travailliste, a été réélu avec une majorité de 429 voix contre une ancienne majorité de 11,324 voix.

Londres, 28 octobre.

(Reuter.) — A mesure que les résultats arrivent, la victoire écrasante du gouvernement national s'affirme de plus en plus et la défaite travailliste est sans précédent.

M. Cunliff Lister, président du Board of Trade, obtient une majorité de 55,000 voix contre une ancienne majorité de 16,324 voix.

Sept circonscriptions de Sheffield sont toutes passées aux conservateurs.

Londres, 28 octobre.

(Havas.) — A 5 heures, ce matin, les résultats connus portent sur 284 sièges se décomposant comme suit :

Pour le gouvernement : conservateurs, 219 ; nationaux-libéraux, 36 ; nationaux-travaillistes, 4 ; indépendant, 1.

Contre le gouvernement : Travaillistes, 23. Les conservateurs gagnent 97 sièges ; les nationaux-libéraux gagnent 13 sièges ; les nationaux-travaillistes gagnent 1 siège.

Pour les indépendants favorables au gouvernement, il n'y a qu'un élu.

Les travaillistes perdent 106 sièges ; les nationaux-travaillistes, 2 sièges ; les nationaux-libéraux, 11 ; le nouveau parti Mosley, 1 ; les indépendants opposés au gouvernement, 3.

Le fils de M. Baldwin qui se présentait comme travailliste à Rochester a été battu par son adversaire conservateur, qui a obtenu une majorité de 9154 voix.

Un autre membre du dernier cabinet travailliste, M. Viant, a été battu par un conservateur à Willesden.

Londres, 28 octobre.

(Reuter.) — M. Thomas, travailliste national, ministre des colonies et des Dominions, est réélu à Derby, avec une majorité de 27,416 voix. Il avait comme concurrent un travailliste de l'opposition.

Les conservateurs gagnent 10 sièges à Manchester ex 12 à Birmingham. A Bradford, 3 conservateurs et 1 libéral ont été élus.

Londres, 28 octobre.

(Reuter.) — Virtuellement, tous les principaux travaillistes de l'opposition ont été battus. M. Beckett, travailliste de l'aile gauche, qui provoqua des incidents à la Chambre des communes, et qui se fit fort de l'emporter haut la main, a été battu. Les pertes travaillistes sont notamment importantes dans le nord industriel ; presque tous les travaillistes du Lancashire ont été éliminés.

Huit femmes toutes conservatrices ont été élues jusqu'ici. D'après les premiers résultats connus, sont élus 4 travaillistes nationaux, 222 conservateurs, 23 travaillistes, 2 divers, 37 libéraux de toutes nuances dont 14 simonistes.

Les conservateurs gagnent 101 sièges et n'en perdent aucun ; les travaillistes de l'opposition ne gagnent aucun siège, mais en perdent 111. Les libéraux de toutes nuances gagnent 13 sièges et en perdent 2. Sur le nombre des députés élus jusqu'ici, 263 soutiennent le gouvernement national. Les travaillistes nationaux gagnent 4 sièges ; les divers gagnent 2 sièges, mais en perdent 7.

Les appréciations de la presse française

Paris, 28 octobre.

Le *Matin*, commentant les élections anglaises dit notamment que l'Angleterre, a donné un réconfortant spectacle de magnifique redressement. L'éclatante victoire du bloc gouvernemental confirme la volonté du peuple anglais de réagir contre la politique de désordre et de gaspillage, en particulier dans les centres ouvriers, où les socialistes escomptaient une victoire facile. Leur échec ne peut pas manquer d'avoir une énorme répercussion dans le monde entier.

L'*Echo de Paris* estime que l'arrivée au pouvoir des conservateurs ne résoudra pas toutes les difficultés ; mais les électeurs ont voulu marquer leur confiance dans le vieux parti dont ils savent qu'il possède l'expérience du pouvoir, l'amour du pays et le sens de la grandeur anglaise.

M. Blum, dans le *Populaire*, dit que la bataille que le Labour Party devait livrer dans les pires conditions stratégiques, contre la coalition de tous les partis, ne pouvait qu'aboutir à un échec.

Les Japonais en Mandchourie

Londres, 28 octobre.

On mande de Moukden au *Daily Express* : Suivant une déclaration officielle faite au quartier général japonais de Mandchourie, les autorités militaires ont décidé de garder les importantes quantités de matériel de guerre et de munitions qu'elles ont saisies à Moukden. Une grande quantité de ces armements et munitions provenaient du général Tchâng Hsue Liang. D'après une information officieuse, l'état-major japonais serait résolu à envoyer des troupes en Mandchourie partout où la vie des Japonais serait menacée, même jusqu'à Tsitsikar et Kharbine.

La Pologne et le sénateur américain Borah

Varsovie, 28 octobre.

M. Zaleski, ministre des affaires étrangères de Pologne, a fait les déclarations suivantes, dans une interview au représentant de la *Gazeta Polska* :

Le gouvernement polonais n'a aucune intention de faire des démarches officielle au sujet des déclarations de caractère privé faites à la presse par le sénateur Borah, sur la révision des traités de paix. Cependant je suis en mesure de constater que l'attitude non seulement du gouvernement polonais mais de la nation polonaise toute entière dans cette affaire est universellement connue et se résume dans un *non possunt* catégorique.

La nation polonaise ne peut entamer et n'entamera jamais aucune discussion sur la question des frontières de l'Etat polonais. Du reste, il est facile de se rendre compte à qui aboutirait la politique mondiale si, chaque fois que quelqu'un réclamerait une partie de territoire d'un Etat voisin, des conférences internationales étaient convoquées pour s'occuper de ces questions. Il en résulterait des révisions de frontière continuelles.

La messe pour la paix à Paris

Paris, 28 octobre.

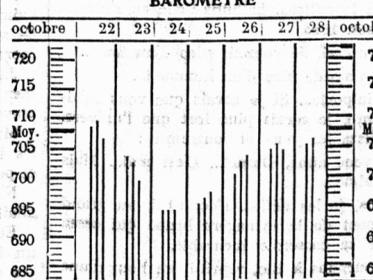
La messe mensuelle pour la paix a été célébrée, à Notre-Dame-des-Victoires, dimanche, devant une assistance particulièrement nombreuse, aux premiers rangs de laquelle se trouvaient des notabilités de la colonie allemande à Paris. Le saint sacrifice fut offert par le R. Père Padé, dominicain, provincial de France, qui, après l'évangile, prononça une allocution éloquentes et pleine de pensées fécondes.

Le R. Père Padé montra d'abord les immenses bienfaits que la paix ferait régner dans le cœur des hommes, dans les familles, dans les sociétés, dans l'humanité, si le Christ-Roi était aimé et obéi. Hélas ! comme nous sommes loin d'un tel idéal ! Et quels mauvais chemins nous prenons pour y atteindre ! Nous ne songeons qu'à faire intervenir des moyens humains, qui, certes, ne sont pas négligeables, auxquels il est juste et bon que pensent les hommes d'Etat qu'il faut mettre en œuvre. Mais n'oublions pas que les conditions véritables de la paix sont ailleurs. Elles sont dans la justice, dans la charité, dans la persévérance, dans la simplicité, dans la magnanimité. Voilà l'enseignement de l'Eglise et du Pape. Voilà les vertus qu'il importe de demander à Dieu sans relâche, par l'intermédiaire de Notre-Dame des Victoires, qui est aussi Notre-Dame de la Paix, pour que règne, sur le monde, cette tranquillité de l'ordre qui le ferait si heureux et qui, sans cesse, nous fait.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

28 octobre

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.

Date	22	23	24	25	26	27	28
7 h. m.	2	5	10	5	1	4	2
11 h. m.	5	7	13	5	2	2	3
7 h. soir	6	7	13	5	2	2	2

SUISSE

La Banque de Genève

Genève, 28 octobre.

L'arrêt de la Cour annulant la prorogation des pouvoirs de la commission de gestion de la Banque de Genève fait d'abord état de l'article 657 du code des obligations que voici :

« Dès que l'actif ne couvre plus les dettes de la société, l'administration est tenue d'en donner avis au juge compétent, à l'effet de faire déclarer la faillite de la société. »

Sur la demande des créanciers ou d'un curateur nommé pour pourvoir aux intérêts communs de certaines classes de créanciers, le juge a le droit d'ajourner la déclaration de faillite et de prendre provisoirement d'autres mesures.

La doctrine a généralement interprété cette disposition légale en ce sens que l'ajournement qui y est prévu a un caractère exceptionnel et ne doit être ordonné que dans le cas où la société peut être remise sur pied. Une liquidation amiable ne peut être ordonnée, même si tous les créanciers y consentent.

MM. Schneider et Fick ajoutent que, si la faillite est inévitable, le Tribunal ne devra pas, sans raison préemptoire, retarder encore la mise en faillite.

La question de savoir si l'ajournement doit être prononcé ou refusé est donc une question de fait qui doit être examinée par les juges dans chaque cas particulier.

En effet, l'article 657 n'indique pas les conditions auxquelles un ajournement peut être prononcé. Ce silence de la loi implique pour le juge la faculté de se prononcer suivant les circonstances en prenant avant tout pour base de sa décision l'intérêt des parties en cause, et notamment des créanciers.

Or, en présence des projets soumis au Tribunal par la commission de gestion de la Banque de Genève, il apparaît à la Cour que, si les négociations en cours peuvent aboutir, la situation des créanciers serait meilleure que dans le cas où la faillite serait immédiatement prononcée.

Mais la loi sur la poursuite (article 190) dit « que le créancier peut requérir la faillite sans poursuite préalable si le débiteur sujet à la poursuite par voie de faillite a suspendu ses paiements ».

La disposition de l'article 190 est impérative ; elle ne laisse au juge saisi d'une demande en faillite aucune liberté d'appréciation en dehors de la question de savoir si la cessation de paiements existe.

Le « Larousse du XX^{me} siècle »

C'est sans doute un lieu commun de dire que les progrès de la science et les développements de la technique à notre époque ont enrichi le vocabulaire français de tout un afflux de mots nouveaux. Mais c'est en feuilletant le dictionnaire qu'on mesure vraiment l'importance de cette évolution. Nous avons sous les yeux les derniers fascicules du *Larousse du XX^{me} siècle*, qui refait, comme on sait, pour la première fois depuis vingt-cinq ou trente ans, l'inventaire absolument complet de la langue française ; nous n'y trouvons pas moins de 120 mots composés au préfixe *méta* et le préfixe *micro* a donné naissance à plus de 200 termes, dont beaucoup ne figuraient pas dans les anciens dictionnaires. Ajoutons que le *Larousse du XX^{me} siècle* ne nous donne pas seulement les mots ; il nous instruit aussi sur les choses, et l'on trouve, au point de vue scientifique, comme à tous les autres, dans cette vaste encyclopédie, tous les renseignements qu'on peut souhaiter ; lisez, par exemple, dans ces mêmes fascicules, les articles, *magnétisme, mangouste, mer, mercure, métapsychique, météorologie, méthyle, microphone, nyne*, etc. ; ils sont au courant des derniers résultats de la science.

CHANGES LA VUE

Le 28 octobre, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20	20 20
Londres (1 livre sterling)	19 75	20 25
Allemagne (100 marcs or)	—	—
Italie (100 lires)	26 15	26 65
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	14 95	15 15
New-York (1 dollar)	5 07	5 13

L'amour filial du chamois

Un ciel bien noir en ce matin du 7 octobre. Le vent d'est roule de gros nuages pardessus la croupe du Kaiseregg.

Avant le jour déjà, je suis posté quelque part, au pied de la muraille rocheuse, là où tombent les grands couloirs sur les pierriers. Mon porteur, au moyen de ses jumelles, scrute les lieux d'où bientôt vont surgir les chamois.

Mais qu'est-ce ? Pourquoi, tout à coup, ce quelque chose d'indéfinissable qui m'opresse ? Quelle est cette appréhension, alors que je devrais être heureux, comme tant d'autres, en ce matin ? Est-ce là le plaisir de chasser pour la première fois dans une réserve qui vient de s'ouvrir ?

Voici déjà qu'apparaissent jumeles et cabris ; ils vont droit à la mort. En effet, cinquante ou soixante pauvres bêtes traquées passent et repassent sous nos yeux, tandis que partout crépite la fusillade.

Quatre d'entre elles, notamment deux jumeles et deux faons, rapides et craintives, retiennent nos regards. Et là, à moins de cent mètres, une forme immobile nous observe. « Vois, me dit mon compagnon, c'est encore une jumele. Sans doute, elle est blessée. Pourquoi qu'elle n'ait pas de cabri ! » La phrase n'est pas plutôt achevée, que deux faons viennent rejoindre la mère.

L'un des deux repart sitôt après. Va-t-il se faire tuer au même endroit fatal où sa mère fut atteinte ? Nous ne le voyons plus revenir. L'autre petit, nous ayant découverts, se met à buter de la tête contre les flancs de sa mère impotente pour la pousser à fuir. Vaine contrainte, la pauvre blessée ne fait que quelques pas. Une balle, tout à l'heure, lui avait brisé la cuisse et perforé les entrailles. Mais le petit ne se rend pas compte de la gravité des blessures. A tout prix, il veut quitter cette place. Il lève un instant vers nous sa tête gracieuse, puis il essaye encore de presser sa mère à s'évader. D'un regard désespéré, il semble lui dire :

« Viens vite, sauvons-nous de ces hommes barbares d'aujourd'hui. Vois ! Quelle tuerie ! Il y a quelques minutes à peine notre dernière compagne n'a-t-elle pas roulé dans le couloir, frappée par eux ? A toi aussi, ils ont fait mal ; regarde ce sang à tes pieds... Oh ! fuyons ; il va nous arriver malheur ! » A ces supplications filiales qu'elle ne peut exaucer, la mère, pour toute réponse, tourne la tête vers nous, comme si elle implorait pitié... du moins pour son petit.

Que va faire ce dernier ? Le voici trotinant le long de la corniche, par où il espère encore que sa mère le suivra. Il arrive à l'extrémité du banc de roche, se retourne et voit qu'il est tout seul. Il revient en arrière, et, plus cessant encore, il se met à frotter sa petite tête contre celle de sa mère agonisante :

« Ecoute, allons-nous-en, ça presse ! Montons la grande cheminée, ici tout près ; il est, là-haut, une cachette sûre, où les hommes ne viendront pas. Hâte-toi, parlons vite. Tu restes là, bien en vue, tandis que ces deux nous observent là-bas, avec leurs engins noirs et luisants. Leur immobilité m'effraye. Encore des ennemis, pour sûr ! Les crois-tu meilleurs que les autres ? Ou bien les prends-tu pour les gardes qui, durant l'été, passaient tant de fois sous notre refuge sans nous faire de mal ? Détrompe-toi. Cette barbe noire et cette tête ébouriffée, ce sont aussi des méchants. »

Et la mère reste figée sur place. L'amour est-il à bout de ressource ? Le cabri va-t-il perdre courage ? Non, voyez plutôt le touchant stratagème. Campé sur ses jambes fluettes, le petit appuie son front à l'arrière-train mutilé de sa mère ; il s'efforce de la soulever à maintes reprises, pensant aider la malheureuse à fuir, coûte que coûte.

« Par pitié, achève-la donc », insiste le porteur. C'était mon idée, mais le canon de mon arme vacille sous l'intense émotion. Et surtout, pour rien au monde, je ne voudrais risquer d'atteindre le cabri. S'il pouvait du moins s'éloigner d'un mètre. Il faut attendre. Après d'inutiles efforts, le petit chamois, si courageux, paraît se résigner. Il revient se placer devant sa mère, la regarde avec une

infinie tristesse. Alors, spectacle émouvant, il se met à lui passer la langue sur le museau, suprême geste d'amour... Qui saura nous dire le sens de ce geste ? Quel secret instinct guidait le doux cabri ? Voyait-il des larmes dans les yeux de sa mère, ou était-ce peut-être le baiser des adieux ? Du coup, me revint en mémoire la phrase d'Henry Bordeaux : « Même dans la douleur, il y a une place pour la tendresse. »

« Tire donc, répétait mon compagnon ; elle a assez souffert. Mais essuie-toi les yeux si tu ne veux pas la manquer. »

Enfin, je retrouve un peu de calme. De son côté, le cabri paraît comprendre ce qui allait se produire : il retourne au bout de la corniche pour ne pas voir... ou peut-être pour chercher du secours.

Une détonation retentit, brutale, pareille à d'autres, mais plus sinistre à mes oreilles. La bête roule de quelques mètres dans le couloir. Prestement, le petit orphelin accourt ; il rejoint le cadavre, le flaire une seconde, puis, saisi de douleur ou d'effroi devant le corps inerte de sa mère, le pauvre animal s'enfuit en bonds désordonnés... je ne sais où.

Une pluie fine se met à tomber. Le ciel s'unifiait au deuil de la montagne qui, en ce jour néfaste, est envahie par les méchants.

Justin Geinoz.

FRIBOURG

Conseil d'Etat

Séance du 27 octobre

Le Conseil nomme : M. Gebhardt Blum, privat-docent et assistant à la Faculté des sciences de l'Université, professeur extraordinaire de botanique auprès de cet établissement ; M. Albert Gumy, à Villarsvivières, instituteur à Montbrelloz ; M. Max Stritt, d'Alterswil, instituteur à Guin ; M^{lle} Lina Meyer, à Morat, institutrice à Liebfors.

— Il approuve le nouveau règlement pour les examens du doctorat, élaboré par la Faculté des sciences de l'Université.

Une conférence de M. le chanoine Bovet

On nous écrit : Si un spirituel conférencier a naguère osé prétendre que la conférence se meurt, la récente causerie de M. le chanoine Bovet au Club suisse des femmes alpinistes oppose un vivant démenti à cette audacieuse boutade.

C'est un public compact et entièrement sympathique qui a eu vendredi soir l'aubaine très rare de le suivre pendant deux heures dans les évolutions de son esprit si personnel. Sa causerie, pleine de verve et de couleur, d'une diversité extrême, tour à tour grave, primesautière, d'une spirituelle bonhomie, a tenu en haleine ses auditeurs charmés.

Profondément artiste, il a fait passer dans les âmes la chaleur de l'enthousiasme qui l'anime pour cette cause du chant qui lui est chère, faisant de celui-ci un facteur d'énergie à une époque où la puissance de réaction semble être, chez le grand nombre, à jamais atrophiée.

De sa voix émouvante, il a bien voulu donner la primeur de ses dernières œuvres, et la spontanéité des applaudissements lui aura fait sentir mieux que des paroles qu'il avait été compris comme il désirait l'être.

Afin de permettre à l'artiste de se reposer quelques instants, le chœur du Club alpin féminin a exécuté, à trois voix de femmes, le beau chant *Le flot et le vent*, de J. Bovet. Les chanteuses ont mis dans l'interprétation de cette œuvre beaucoup de finesse et tout le souci qu'elles ont de répondre avec fidélité à la pensée de l'auteur.

Cette soirée fut l'une des meilleures du Club alpin féminin. Souhaitons que M. le chanoine Bovet n'attende pas trop longtemps pour revenir au Club alpin féminin.

LE STIMULANT
Apéritif au vin et quinquina

Les 25 ans de la Fédération ouvrière fribourgeoise

Les hommes meurent, les œuvres restent et prolongent l'action bienfaisante de ceux qui ne sont plus. Nous ne pouvions nous empêcher de songer à cette vérité quand, au soir du 25 octobre, Fribourg célébrait sa victoire.

Quand M. Python fonda, en 1906, la Fédération ouvrière fribourgeoise, il jetait la semence dont les premiers fruits furent la conquête de la ville de Fribourg par le parti conservateur il y a environ vingt ans et dont la victoire du 25 octobre est le couronnement.

Quand, il y a 25 ans, les socialistes rêvaient de conquérir notre cité en groupant les forces ouvrières, nos chefs leur barrèrent la route en plaçant en face des associations ouvrières socialistes la Fédération des ouvriers conservateurs, et non seulement l'assaut fut brisé, mais la place fut reconquise et depuis plus de vingt ans elle s'est révélée inaccessible et imprenable, gardée par la sagesse de nos chefs et la vaillance de nos troupes.

Depuis 1918, le socialisme, par l'action syndicale, semait la terreur sur les chantiers, multipliait les grèves, ouvrait sa Maison du Peuple, bâtissait sa Fraternelle.

C'est alors que la Fédération ouvrière fribourgeoise, au milieu de vicissitudes inouïes, au prix de l'effort tenace et quelquefois héroïque de ses membres, lançait elle aussi ses associations syndicales et s'apprêtait à couvrir de ses militants les remparts de la cité menacée.

A l'ardeur et à la fidélité ouvrières répondirent la bonne volonté et la générosité patronale. Tendait une main loyale aux associations ouvrières chrétiennes, le patronat, dans le cadre des corporations renaissantes, noua le lien de l'amitié qui devait se révéler plus fort que la haine et que la violence.

L'assaut des socialistes est brisé et la vague recule. La cité est notre plus solidement que jamais et le drapeau conservateur flotte avec plus de fierté que jamais sur nos remparts.

Aussi est-ce avec un élan joyeux que nous voyons s'approcher les 7 et 8 novembre, qui donneront à Fribourg l'occasion de célébrer les anniversaires de l'encyclique *Reverentissimum* et de la Fédération ouvrière. Jamais plus manifeste que cette année apparaissent l'opportunité et la nécessité de cette célébration.

La fidélité appelle la fidélité ! Au geste ouvrier répondra le geste de la cité. Sous les auspices et du patronage de M^{me} Python et M^{me} de Montenach aura lieu, dans notre ville, une soirée en faveur de la Fédération. Nul autre patronage ne pouvait être plus désiré par la Fédération, et la généreuse acceptation de M^{mes} Python et de Montenach est allée droit au cœur de ces travailleurs qui gardent vivant le souvenir des chefs disparus, usés dans la mêlée politique et sociale ; nos fédérés n'ont jamais oublié la part de sollicitude et d'effort que M^{mes} Python et de Montenach ont fournie dans l'œuvre sociale des chefs défunts.

La cité, au lendemain d'un vote émouvant, aura à cœur de marquer à la Fédération sa gratitude pour la fidélité que, aux sombres heures de 1918 comme aux jours de 1931, les ouvriers chrétiens ont gardé pour leur chère cité et pour la cause qui l'a faite grande aux yeux de tous et chère aux cœurs de ses enfants. Les membres de la Fédération, dès maintenant, adressent aux dames qui pensent à eux et à leurs œuvres, en préparant la prochaine soirée, leur plus respectueux et reconnaissant merci.

Cidre doux

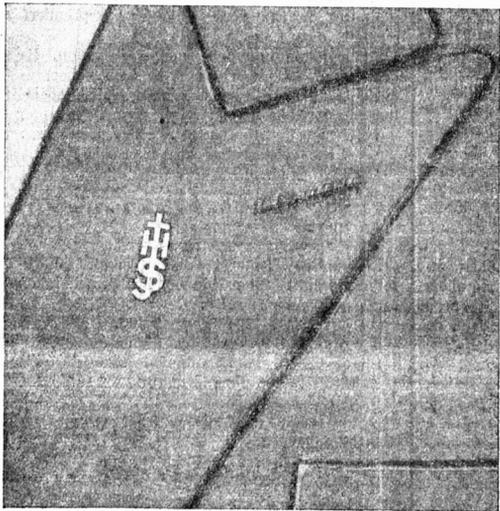
On nous écrit : Les nombreux amis du cidre doux que compte Fribourg seront heureux d'apprendre que la journée annuelle du jus de pommes pasteurisé aura lieu demain jeudi, 29 octobre, place de Notre-Dame.

Les bouteilles bien lavées peuvent être déposées ce soir déjà à la Grenette emballées dans des paniers ou des caisses avec nom et adresse fixés à l'emballage. (Voir aux annonces.)

Dans la jeunesse catholique suisse

D'entente avec les groupes de jeunes gens catholiques de la Suisse allemande, les associations similaires de la Suisse romande viennent d'admettre un insigne unique pour toutes les sociétés paroissiales ou interparoissiales de jeunes gens.

Le cliché ci-contre donne l'insigne dans sa grandeur normale porté sur le revers d'un habit. Le cliché ci-dessous nous montre le même insigne grossi deux fois.



D'argent contrôlé, d'une forme gracieuse et originale, cet insigne sera certainement bien accueilli par toute la jeunesse. Il aura le grand avantage de permettre à nos jeunes gens de se reconnaître dans n'importe quel pays. Les sociétés paroissiales peuvent l'obtenir auprès du Directeur cantonal de la jeunesse. Il est bien évident que cet insigne n'empêche pas les sociétés d'avoir un deuxième insigne local.

L'auteur et l'exécuteur de ce monogramme est M. Burch, orfèvre à Lucerne. Il mérite d'être félicité.

C'est ce dit insigne que parlait M. le chanoine Rast à l'assemblée des jeunes gens.

le dimanche 6 septembre, lorsqu'il disait : « Par une coïncidence — que nous ne pouvons attribuer qu'à Dieu, car elle est indépendante de notre volonté — voici que, dans toute la Suisse, la jeunesse vient d'admettre le même insigne. Cet insigne ne portera pas les initiales d'un groupe, d'un canton ou de plusieurs cantons, mais celles du Christ. Si Dieu, montrant à Constantin la croix, lui a dit : « Par ce signe, tu vaincras », nous pouvons avec une joie débordante vous dire aussi : « Par cet insigne que vous porterez sur la poitrine, par cet insigne qui vous unira à tous vos camarades de la Suisse, par cet insigne qui représente le monogramme du Christ, par cet insigne, vous vaincrez, vous serez forts, vous serez puissants, vous serez victorieux. »

Congrès

de l'Union romande des Corporations

C'est à Fribourg, les 7 et 8 novembre, que l'Union romande tiendra son congrès annuel, sous la présidence de S. Exc. Mgr Besson.

Ce congrès revêtira une importance particulière du fait du 40^{ème} anniversaire de l'encyclique *Reverentissimum* et du 25^{ème} anniversaire de la Fédération des corporations de Fribourg. Le programme général du congrès sera complété prochainement, dès que les divers groupes de l'Union romande auront envoyé leurs vœux.

On désire que tous les cartels participent nombreux à cette journée de travail et de fête afin d'affirmer l'unité et la force du mouvement et de préparer en commun les progrès indispensables en ces temps de crise et de désarroi.

L'encyclique *Quadragesimo Anno*, en précisant les enseignements de la sociologie chrétienne, en insistant sur l'urgence des réalisations, fait un devoir de travailler avec plus d'énergie encore, avec une méthode plus efficace au redressement économique dont dépend le redressement social et moral de notre temps.

« Nos loisirs »

Pour la septième fois, le concours de travaux de vacances « Nos loisirs » a été organisé au Musée des arts et métiers. Cette exposition est ouverte, dès ce jour, de 10 heures à midi et de 2 à 5 h. du soir ; elle durera une quinzaine de jours. Tous ceux qui s'intéressent à notre jeunesse studieuse sont invités à visiter les travaux de vacances exécutés en vue de ce concours.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société des artilleurs fribourgeois. — Demain soir jeudi, 29 octobre, à 8 h. 1/2 du soir, au cercle Saint-Pierre, café des Grand'places, conférence du major Daeniker, de l'état-major général, sur la *Conquête du Mont Kolouard*, le 24 octobre 1917 (Isonzo). Projections.

Appel à un inconnu

Nous avons annoncé qu'une parente de feu M. le professeur Wagner avait perdu une somme de 2500 fr. et un carnet d'épargne de la Banque populaire suisse.

Cette perte est très douloureuse pour la personne qui l'a éprouvée.

Est-ce trop présumer de la conscience de celui qui a trouvé l'argent et le carnet perdus que d'espérer qu'il voudra bien les restituer anonymement à M^{lle} Martha Fellenberg, au Schenbergr, 37 ? On lui permet d'en garder le 10 %.

Retraite d'hommes de la paroisse de Saint-Pierre

On nous écrit : Mgr Ems, vicarier général, a parlé hier soir, mardi, devant un imposant auditoire d'hommes et de jeunes gens de la paroisse, dans une salle extrêmement sympathique. Tous les hommes sont cordialement invités à prendre part à ces pieux exercices, qui auront lieu tous les soirs à 8 heures 1/2.

« Jésus fixa son regard sur lui et il l'aima », est-il écrit du jeune homme riche plein de désirs nobles, mais sans force pour les accomplir.

Ce regard est fixé sur nous tous ; faisons un effort pour la fête de la Toussaint, afin de ne pas tromper l'attente du Christ.

Assurez vous un bon sommeil et le retour de l'appétit au moyen de **e Elchina**, qui restaure les forces et tonifie le système nerveux. Flacon ou boîte original fr. 3.75 ; doubles fr. 6.25. dans les pharmacies.

L'héritière et la montreuse de marionnettes

par Edouard de KEYSER

Camarès avoua d'une voix basse et sourde : — Dans l'intérieur, là où il n'y a que des serpents et des Indiens, là où l'on cherche les diamants, l'honnêteté n'a pas la même signification. On combat. Celui qui découvre un trésor, et qui ne sait pas se garder... Que voulez-vous ?... On le supprime... On prend le secret... — Daniel !... Daniel !... Vous avez volé ! Vous !... Vous avez volé... Elle se leva. Elle ne devait plus écouter un seul mot, et ne plus aimer cet homme... Un bandit !

Mais il prit sa main et elle s'arrêta. — Il ne faut pas juger sans tout savoir, dit-il doucement. Si vous aviez vécu dans les solitudes glacées de l'Alaska, ou les forêts torrides de l'Amazone... Oui... Sans cela, il ne faut pas juger... Elle retomba sur le roc trop dur.

— Servane, fit-il, la vie de tous les aventuriers est la même. Celle des héros de toutes les conquêtes, de toutes les découvertes, ne valait pas mieux. Les grands corsaires que vous admirez n'étaient que des chefs de bande sanguinaires... Comprenez-le bien... Celui qui lutte, dans la pampa ou dans la steppe, n'a jamais les mains nettes. Mais après, il peut devenir un honnête homme. Si je le tue tous, et si j'échappe... (oui, si j'échappe...) j'aurai la

richesse qui me revenait de droit... M'aimerez-vous encore ?

— Je vous aimerais pauvre, et la conscience pure, répondit-elle.

— Tout ce que vous savez, oubliez-le... C'est à une curiosité coupable que vous le devez... Ne me retirez pas votre affection. Laissez-moi quelques jours encore vaquer à mes affaires... personnelles... Alors, nous recauserons... D'ailleurs, j'aurai si peu de temps, jusqu'alors... — Mais la police... balbutia-t-elle en s'accrochant à son bras.

— Je ruserai. Je connais plus d'un tour... — Elle possèdait plus d'un homme !

— Qu'importe... Si je savais que vous m'aimiez encore, je serais plus fort que l'univers. Elle baissa les yeux et murmura :

— Je vous aime, Daniel... C'est mal... Mais je vous aime... — Alors, je les défie... s'écria-t-il, au grand ébahissement de la ménagère brune qui cessa d'astiquer sa casserole incurable.

— Retournez à Rio, reprit-il au bout d'une minute. J'ai encore diverses ruelles à voir... — Pour y chercher... — Parfaitement. Les atouts dans mon jeu. Tous les atouts... On verra après... Mais je veux que vous emportiez, comme un trésor, ce que je vais vous dire, Servane... Je vous aime de tout mon être. Je suis à vous, pour toujours...

Il se levait, retrouvait le sourire goguenard qui avait depuis tant de jours disparu de ses lèvres :

— Et je vous pardonne toutes vos indiscretions.

VI — Sans déjeuner, Servane s'enferma dans sa chambre, à double tour. C'en était fait. Elle aimait un voleur. Il lui avait tout avoué.

Pourquoi, grand Dieu, lui avait-il obéi ? Il devait se taire, la laisser dans le doute...

Un voleur... Un assassin... Mais dès le Havre — quand elle avait dû reconnaître par l'évidence qu'il ne jouait pas sur les cafés et les cotons — elle ne pouvait en douter... Elle ne l'aimait pas encore. Il fallait le fuir, au lieu de se laisser entraîner vers ce Brésil qui consacrait son malheur.

Jamais, elle ne pourrait l'épouser. C'était bien fini. Elle demanderait pardon à Kate de n'avoir pas suivi ses conseils.

Mais Kate ne l'écouterait pas. Elle regarderait les immenses arbres bleus, rouges ou jaunes, et penserait à son capitaine.

N'était-ce pas une déraison ? Cette vieille fille allait se marier.

Et Daniel était un voleur... Il était aussi un lâche, puisqu'il n'osait pas tuer lui-même ses ennemis...

Comment avait-elle pu l'aimer ? Elle se trouvait pourtant fine, intuitive, observatrice, psychologue, se reconnaissait encore d'autres qualités qui la haussaient immédiatement à la hauteur de Paul Bourget. Devait-elle croire qu'elle s'était si lourdement trompée sur elle-même ?

C'était blessant pour son amour-propre. Quant à Camarès, elle ne l'aimait plus. Ceci était réglé. Jamais elle n'aurait dû s'intéresser à lui. Des individus de sa trempe, on ne les protège pas. Pour eux, la prison, l'échafaud ou la balle de browning, c'est le même destin, à peu de chose près.

Fallait-il même s'obstiner dans l'affaire du Chinois ?

Oui... Peut-être... Mais uniquement parce que s'arrêter serait faire fi des services rendus par Deluc et Ariette. Elle était moralement obligée d'aller au théâtre pour voir empoyer Li Si Kiang.

En le faisant, elle ne songerait plus du tout à débarrasser Camarès d'un persécuteur.

Servane n'avait jamais été aussi malheureux. Rendez-vous compte, madame... Aimer de toutes ses fibres, être prête, pour un homme, à donner sa vie, à maigrir de chagrin, à se priver de gâteaux ou de la cigarette du soir, et devoir se dire brutalement :

— C'est un gibier de potence... de la potence dont il possède la rouerie... une vedette de cour d'assises, une minute de passe-temps pour Deibler...

Pensez-y ! Et si vous ne frémissiez pas jusqu'au fond de vous-même, c'est que vous n'avez pas encore aimé.

Auquel cas je vous conseille de ne pas tarder davantage.

On ne revit Servane que pour le dîner. Elle descendit en noir, teinte qui convenait au deuil de son cœur.

Elle s'était bien dit : — S'il paraît à la salle à manger, je sors immédiatement.

Mais il ne parut pas. Elle put donc manger à l'aise. Ceci était une vraie chance, car, n'ayant pas déjeuné, elle avait un appétit qui, psychologiquement, lui faisait honte.

comme une chair d'animal, et, entre temps, elle se fit faire un steak à la portugaise, qui est la façon la plus délicate mais aussi la plus compliquée de cuire le bœuf. L'oignon n'y manquait pas, ce qui n'avait aucune importance : elle ne devait embrasser personne... Elle était veuve, avant d'être mariée...

Elle pensa ce mot, tout haut : Veuve. On la regarda avec surprise. De qui parlait-elle ? Mais elle devint pâle... Veuve. Ces deux syllabes sentent la mort... Si on l'avait tué, après son retour de Paqueta...

Elle appela le garçon, fit apporter *O Globo*, journal du soir. Dans les dernières nouvelles, peut-être...

Elle éprouva d'un coup d'œil les photos d'actualité. Rien. Et les manchettes ? Non... Des affaires européennes. Des réunions de conférences... La S. D. N... Une misérable catastrophe de chemin de fer. Un biplan à l'eau avec dix passagers... Des niaiseries !... Et puis l'annonce d'un déjeuner offert à Jean Camargues, l'écrivain français... Rien concernant Camarès... Après tout, ceci valait mieux.

— Il est temps que je parte, dit Ariette. Servane sortit d'un rêve.

— Partir ?... Où ?... — Au théâtre... Et n'oubliez pas que vous devez m'y rejoindre, avec Kate et mon fiancé.

— Votre fiancé... répéta la pauvre jeune fille qui ne pourrait jamais prononcer ce doux mot pour elle-même.

— Li Si Kiang viendra vers 10 heures et quart, après la première représentation.

— Oh ! Je pars avec vous tout de suite... (A suivre.)

†
L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de
Monsieur Paul JORDAN
aura lieu à l'église de Saint-Jean, vendredi, 30 octobre, à 8 heures.

†
L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de
Madame Marie Vonlanthen
née Cuony
sera célébré à l'église de Saint-Nicolas, jeudi, 29 octobre, à 9 heures.

Cidre doux
La dégustation et la vente du cidre doux filtré aura lieu demain, Place de Notre-Dame. Le matin sera réservé au remplissage des bouteilles et le soir au remplissage des bonbonnes et tonneaux. 15267

MARIAGE
Veuf, avec enfants, ayant jolie situation à la campagne, désire faire la connaissance d'une bonne ménagère, gentille, de 35 à 40 ans.
Ecrire sous chiffres P 41324 F, à Publicitas, Fribourg.

Fenêtres doubles
Pour nettoyer et poser vos fenêtres doubles, dépendre et remiser vos volets, adressez-vous en toute confiance à l'Institut de nettoyage et de désinfection. 15261 F
E. Berchold, rue de la Préfecture, 222. Tél. 8.30.

Voyageur
introduit auprès des restaurants, cafés, etc...
Adressez offres écrites et références à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 15261 F.

100 poses
à vendre, dont 11 en forêts, terrain de toute première qualité, grande ferme à l'état neuf, avec toutes les installations modernes, située à 5 km. de Fribourg. Conditions favorables. 41322 F
Brechtler-Andrey, Marly.

A céder
appartement de 3 chambres, cuisine, eau, gaz, buanderie, cave; Entrée 1. de suite ou à convenir.
S'adresser sous chiffres P 41327 F, à Publicitas, Fribourg.

On demande A LOUER
pour la Saint-Martin ou Carnaval, un petit **DOMAINE**
de 2-3 poses de terre. Demander l'adresse sous No 215, au bureau d'annonces des « Friburger Nachrichten », place du Tilleul, 155, Fribourg.

Domaines
de 100, 42, 24, 9 et 4 poses, à vendre, terrain de 1re qualité, avec bons bâtiments, dont 3 à l'état neuf. 41321 F
Conditions favorables. S'adresser à Bächtler-Andrey, Marly-le-Grand. 9372

On demande ouvrier-ménager pour poste de **MAGASINIER** pour le contrôle des marchandises, outillages et leur distribution d'a n s l'atelier. Personne intelligente, sachant si possible le français et l'allemand. Place stable et entrée tout de suite. - Offres à adresser : Maison Albert Held & Cie, Montreux. 9372

Vente aux enchères publiques de bétail et chédail

Pour cause de fin de bail, le soussigné vendra aux enchères publiques, devant son domicile, à Chésopelloz, près Belfaux, le mardi, 3 novembre 1931, dès 9 h. du matin précises :
Bétail : deux bonnes juments de 5 et 10 ans, 18 vaches portantes, 6 génisses portantes, 4 génisses d'un an.
Chédail : 5 chars à pont, 2 chars à purin avec tonneau, 2 faucheuses, 1 rateau-fane, 1 faneuse, 1 hache-paille, 2 charrues Brabant, 1 buttoir, 1 rouleau, herbes à champs et à prairie, 1 voiture, 1 char de marché, 1 brouette à lait, colliers de chevaux et vaches, bidons à lait, tonneaux, tines, pioches, faux, chaînes, râtaux, fourches, clochettes, 1 bascule, 1 luge, chenaquets, 1 traîneau, bois à brûler, 700 fagots, ainsi que d'autres objets trop long à détailler.
Le bétail est de race pie rouge et sera vendu dès 1 h. 1/2 précise.
Payment au comptant. 15163 F
L'exposant : Robert Michel, fermier.

CAPITOLE
CINÉMA SONORE
Jusqu'au jeudi 29 octobre (inclus)
Tous les soirs à 20 h. 30.
Dimanche matinée, à 15 heures.
JEAN de la LUNE
avec Madeleine Renaud, René Lefebvre, Constant Remy et l'étonnant Michel SIMON.
La presse : Jamais depuis que l'écran s'est mis à parler, il ne nous avait été donné de voir... et d'entendre un film aussi parfaitement réussi que Jean de la Lune... etc. 105-19
Location tous les jours, de 17 à 19 h. Tél. 1309.

A l'occasion de la TOUSSAINT
Fleurissez vos tombes avec les beaux chrysanthèmes de la maison
F. ADDOR, horticulteur, Payerne

Jeune fille
brave et active, demande place pour tout de suite, pour aider à la cuisine et au ménage. — S'adresser à Adeline Buntschu, Saint-Sylvestre (cant. Fribourg).
On demande pour Noël, un bon VACHER
de 25 à 30 ans, sobre et actif. — S'adr. à Publicitas, Fribourg, s. P. 41310 F. A la même adr. on dem. domestique de campagne.
On demande, dans petit café, une brave et active jeune fille
de 17 à 20 ans, pour la cuisine et travaux du ménage. Offres à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 15207 F.

Pension Sainte-Marie
Maison de repos, régimes, soins, convalescence. GIVISIEZ (arrêts du train) 141-2



Ah! les petites gourmandes; elles savent ce qui est bon:
CHOCMEL KOHLER

15,000 fr.
On demande A LOUER grand appartement, avec tout confort moderne, p^r installation d'une **nouvelle clinique dentaire**
avenue de la Gare, rue de Romont
S'adresser par écrit sous chiffres P 41316 F, à Publicitas, Fribourg.

ESSAYEZ LE NOUVEAU SHAMPOO LA POUDRE ALPHA de LUXE
ELLE REND LES CHEVEUX SOUPLES ET BRILLANTS
LE SACHET EN VENTE PARTOUT FR. 0.40
GROS : F. UHLMANN-EYRAUD, S.A. GENEVE



Matelas en crin animal
LITERIE FINE
DUVETS et COUSSINS CONFECTIONNES
Articles de confiance
Adressez-vous à Fr. Bopp, maison d'ameublements, Fribourg, rue du Tir, 8, tél. 7.63. 2-22

Volontaire CUISINIÈRE
La Pouponnière neuchâteloise, aux Brenets, demande une bonne cuisinière, propre, active et bien recommandée. S'adresser à la Direction. 4018 C

Pour le mois de novembre
Millot : La très Sainte Vierge Marie et le purgatoire. Entretiens et histoires pour le mois de novembre 2.25
Chanoine S. Laurent. — Nos amitiés après la mort 1.—
Petit mois des âmes du purgatoire 0.35
Les oubliés 0.35
Mois des âmes du purgatoire 0.15
Neuvaine pour le soulagement des âmes du purgatoire 0.25
AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
130, Place St-Nicolas et Avenue de Pérolles, 38
FRIBOURG

Grande Exposition de Tapis d'Orient
Le Comptoir de Tapis S. A.
« Au Mikado », Lausanne
informe son honorable clientèle, le public en général, qu'il exposera à l'Hôtel de Rome
du mercredi 28 au samedi 31 octobre
une superbe collection de Tapis d'Orient, pièces de tout premier choix, à des prix très avantageux, au fait que ces marchandises ont été achetées sur place à des prix très favorables et nous vous invitons cordialement à nous rendre une petite visite sans aucun engagement. 15249
ENTRÉE LIBRE
A. Loubet, directeur.

Thymodont
le produit suisse
Dévoilé par un dentiste suisse, préparé par un établissement suisse connu, l'Institut sérothérapique et vaccinal suisse, à Berne, reconnu comme un produit de premier ordre par des centaines de dentistes suisses et recommandé par eux pour les soins dentaires.
Grand tube 2.— Dépôt général : J. SCHNEIER Zurich-Engel
Petit tube 1.25
Eau dentifrice 2.50
On demande tout de suite **5 à 6 hommes** pour arracher la gentiane en Jaman et Grésalloy, règlement à la quinzaine. S'adresser O. Kurzen, Buffet de la Gare, Caux.



Services de table argent
de belle exécution très élégante, suivant dessins faits par artistes d'après conceptions modernes. Je livre également des services fortement argentés au 100 % et accorde **grandes facilités de paiement** sans acompte aux prix les plus avantageux, sans intermédiaires, directement à la clientèle privée, par exemple 72 pièces Fr. 160.—, complet pour 12 personnes. Garantie écrite de 50 ans pour chaque pièce. Catalogue et références de 1er ordre à disposition, gratis. 12073 Z
H. BENNINGER, Sonnerquai, 3, ZURICH.

Feutres gris à boucles
bouts cuir, semelles feutre et cuir
Nos 36-42, 1er choix Fr. 8.90
2me » 5.90
KURTH FRIBOURG



Café-restaurant
à céder, dans localité importante du canton de Vaud. — Offres écrites sous chiffres V 19638 L, à Publicitas, Lausanne.
Jeune fille
honnête et de confiance pour servir au café et aider au ménage, connaissant déjà le service. Certificat exigé. Entrée : 1er novembre. S'adresser sous chiffres P 15202 F, à Publicitas, Fribourg.

Mode Chapellerie
Isch - Bécholey
ancienne Droguerie Egger
rue de Lausanne, 37, Fribourg
Grand choix des dernières nouveautés
Exposition permanente de fourrures et garnitures en tous genres pour manteaux
10 % DE RABAIS

BOIS DE CHAUFFAGE
SCIÉ - COUPÉ
SAPIN - CHÊNE - FOYARD
BOIS D'ALLUMAGES
MOULES DE CUENAU
FAGOTS DE LIGNURES
LIVRAISON A DOMICILE
WINCKLER & CIE S.A.
PONT DE PEROLLES - TEL. 2.08

Vous apprenez les **LANGUES**
vite et à fond à l'école de langues **TAMÉ**
Rue de Romont, 24
Fribourg 15181

DIABLERETS par ou à l'eau
« DIABLERETS » cassis
« DIABLERETS » citron
« DIABLERETS » grenadine. 227 L

Domestique
de campagne
si possible sachant traire, chez Emile BORNE, à Cottens (Sarine).

ON DEMANDE jeune fille
de 16 à 18 ans, pour aider au ménage et s'occuper d'une fillette. Vie de famille assurée. 15252
S'adresser : M. André Charbonney, charcutier, Lucens.

25 octobre: 6 pièces
toutes dépendances, confort moderne. Situation agréable et ensoleillée. S'adr. : « LA SUISSE-ASSURANCES », Place de la Gare, 38, Fribourg. 15118

CHEVAUX
pour abattre et accidents sont payés un bon prix par la Boucherie Cheviline Centrale, Louve, 7, Lausanne, H. Verrey. Téléph. Boucherie 29.259 433-10 Domicile 29.268

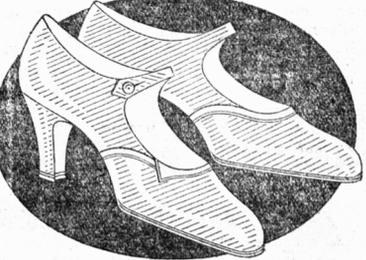
LOCAUX A LOUER
pouvant servir de magasins, lingerie ou primeurs, ou dépôt. Boulevard de Pérolles. 14006
S'adr. chez M. Cimma, rue de l'Industrie, 2.

Joli café
à vendre, dans le district de Morges. Convientrait très bien pour des dames ou retraités. — Ecrire sous chiffres Z 11284 L, Publicitas, Lausanne.

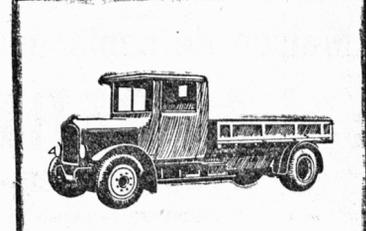
Bay-Pétrole
c'est comme l'engrais de la chevelure. Chaque matin une friction, et un sentiment de bien-être vous pénètre! Les pellicules disparaissent, l'activité des cellules reprend, la chute des cheveux cesse. Le flacon, Fr. 3.—
Dépôt général : Pharmacie-Drog. G. LAPP, Place Saint-Nicolas, 133

Domaine A VENDRE
A vendre le domaine de La Dolaz, Pont-la-Ville, environ 11 poses. 15215
Faire offres jusqu'au 7 novembre, à Angèle Bapst, Praroman.

17.80
BALLY-GELKIN
En chevreau noir ou brun
CHAUSSURES MODERNES
AROLA S. A.
Rue de Romont, 26 Fribourg



Transports économiques par camion BERNA
robuste et résistant, pont arrière à cardan RITZEL. Vitesse moyenne élevée, avec sécurité absolue assurée par les puissants freins moteur et hydrauliques sur 4 roues. Modèles de carrosseries appropriées à toutes les branches de transport et perfectionnées après une expérience de nombreuses années.
Fabrique d'Automobiles BERNA S.A. Olten



COUTURE Robes - Manteaux
Fourrures. — Toutes transformations. Grand choix d'échantillons. 15230
Téléphone 14.09. CRIBLET, 4. Téléphone 14.09. M^{lle} M. POFFET.

Faites vos achats dans les articles tels que :

Gilets et Pullovers
pour dames, messieurs et enfants

Combinaisons et pantalons sport
en laine et laine soie

Sous-vêtements en tous genres

Bas, gants, chaussettes fantaisie

Echarpes en laine, foulards en soie

ARTICLES POUR BÉBÉS



AU MAGASIN

G. Kemm-Ellenberger

Rue du Tillou, 154

FRIBOURG



Que ce soit :

CHAPEAUX, foulards ou casquettes
Chemises, guêtres ou chaussettes
Bretelles ou sous-vêtements
Cravates, pochettes, cols ou gants
Les articles pour l'homme élégant
se trouvent en grand choix et s'achètent

chez

SAUSER - REICHLIN

24, rue de Romont — Fribourg



Souliers brides pour dames
11.80 12.80 13.80 etc...



Souliers de dimanche pr hommes
13.- 13.80 15.80 19.80
21.80 25.80

CHAUSSURES VONLANTHEN

Pont Muré

Fribourg

Observez mes séries spécialement avantageuses

Pardessus fantaisies, p^r hommes, ent. doublés Fr. 35.-, 40.-, 45.-, 60.-, 80.-, 95.-, 115.- et jusqu'à 160.-
Pardessus fantaisies, pour jeunes gens, ent. doublés Fr. 32.-, 36.-, 45.-, 55.-, 65.-, 78.- et jusqu'à 120.-
Pardessus fantaisies, drap ou ratiné, tout doublés Fr. 75.-, 85.- et jusqu'à 150.-
Pardessus fantaisies, pour enfants, à ceinture ou raglans Fr. 19.-, 22.-, 25.- et jusqu'à 70.-

Complets pour hommes, un ou deux rangs Fr. 39.-, 45.-, 59.-, 65.-, 70.-, 75.-, 83.-, 89.-, 105.-, 120.- et jusqu'à 160.-
Complets pour jeunes gens, un ou deux rangs Fr. 35.-, 39.-, 45.-, 52.-, 65.- et jusqu'à 120.-
Complets pour enfants, forme moderne; ent. doublés Fr. 19.-, 25.-, 34.-, 45.- et jusqu'à 75.-

Garantie certaine de « bien aller »; les transformations éventuelles sont exécutées de suite

RUE DE LAUSANNE
18
FRIBOURG

Pierre CLEMENT

RUE DE LAUSANNE
18
FRIBOURG

CHOIX IMMENSE

en
pardessus et complets p. messieurs



de qualité supérieure, de formes
élégantes et nouvelles

Nos prix : 50.- 60.- 68.- 75.- 85.-
95.- 100.- 115.- 125.- 135.- 150.-
185.-

Tous nos vêtements proviennent
directement des premières fabriques
suisses



Maison de confections masculines

A LA PERFECTION

Jacques GUGGENHEIM-SCHNEIDER

FRIBOURG — Avenue de la gare, 10

Timbres d'escompte 5 % du service d'escompte fribourgeois

VOIR NOS 5 VITRINES

Pardessus d'hiver, façon croisée et 1 rang
Complets pour messieurs, 1 et 2 rangs

Manteaux de pluie

Windjaken

Culottes sport

Manteaux p. dames

GRAND CHOIX DANS TOUTES LES SÉRIES

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Maison Vve Ant. COMTE

Rue de Lausanne, Fribourg



Madame,

une fourrure
est votre plus belle parure
Vous trouverez toujours un choix très grand:

Garnitures p. cols et parements, écharpes,
tours de cou, écosaises, renard

Maison spécialiste: **Au Renard argenté**

CONFECTIONS TRANSFORMATIONS RÉPARATIONS
aux meilleures conditions

M. MAUVILLY, maître-fourreur

Téléphone 12.06 FRIBOURG R. de Romont, 28



Pour la

Toussaint

Nous offrons un très grand choix
au plus bas prix du jour
en

Chapeaux de toutes teintes
Chemises tous les genres modernes
Cravates noir et couleur
Gants peau et jersey
Foulards nouveautés
Chaussettes dessin moderne
Pullovers avec et sans manches
etc., etc.

Examinez, s. v. pl., nos vitrines
5 % Escompte

A D L E R

Propr. Müller - Guinand

FRIBOURG

Rue de Lausanne, 45

Couronnes mortuaires

de fleurs naturelles et artificielles.
Perles, métal, cellulose.

Chrysanthèmes

Plantes vertes

Fleurs fraîches

Bouquets



Jos. MONNEY

Gérant des Pompes funèbres générales.

AVENUE DE LA GARE, 27

Téléphone 9.95



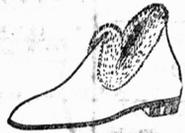
SNOW-BOOTS

caoutchouc

Pour le froid et le mauvais temps, chaussez-vous bien,
choisissez parmi notre choix en :



CHAUSSONS
gris et noirs, à boucles et
à lacets



CONFORTABLES
Séries à
Fr. 9.80 7.90 7.90



PANT. REVERS

Séries à
Fr. 6.90 3.90 2.90



SOCQUES
fines et ordinaires,
au grand complet

Kurth, Fribourg

Neuchâtel, Neuveville, Chaux-de-Fonds, Genève, Montreux, Landeron

Soul. sport
Soul. ski
Soul. de montagne
Soul. de marche
Soul. foot-ball

Au MAGASIN de FLEURS

Rue des Alpes Téléphone 5.37

J. HERTIG

Grand choix de
Chrysanthèmes
Couronnes

Croix-Bouquets

LOCATION DE PLANTES VERTES

POUR TOMBES

— On porte au cimetière —

POUR LA TOUSSAINT